



# L'hommage des "Jeune-Canada" à Jacques Cartier

CE QU'AVEZ LA RACE CANADIENNE-FRANCAISE — CE QU'ELLE EST  
— CE QU'ELLE POURRAIT ÊTRE — AFFIRMONS NOS DROITS  
— PRENONS LA PLACE A LAQUELLE NOUS AVONS DROIT  
— QUE LA BONNE ENTENTE NE SOIT PAS UNILATERALE

Les discours de MM. Thurbé Belzile, Gérard Filion, Gilbert Manseau  
et Dollard Dansereau, au Monument National  
L'incident Pariseau

La première manifestation publique à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier a eu lieu hier soir, au Monument National, alors que les Jeune-Canada, dans des discours vibrants et solides, ont affirmé les droits des Canadiens français et ont défini la place que doit occuper la population canadienne-française au Canada.

Une foule extraordinaire remplissait jusqu'à la charnière le Monument National. On voyait et dans les loges et dans les allées, des personnages du monde politique, des sociologues, des éducateurs, etc.

La personnalité des jeunes gens groupes sous le vocable de Jeune-Canada avait attiré des gens d'un grand renom. Ceux qui s'attendraient à des dénonciations énergiques contre les Juifs ont sans doute été déçus. Sobrés, à leur habitude, les orateurs des Jeune-Canada ont voulu garder à cette manifestation patriotique la dignité et le bon ton qui ont caractérisé jusqu'ici chacune de leurs assemblées publiques. Ils ont affirmé une fois de plus qu'ils ne sont pas antisémites et qu'ils n'ont nullement l'intention d'entrer en guerre contre la race juive ou contre les diverses groupes ethniques qui vivent au Canada. Ils ont déclaré que leur association n'a qu'un but: celui de revendiquer leurs droits légitimes et de conquérir, de haute lutte, s'il le faut, la place qui leur revient de droit sur cette terre d'Amérique.

Après avoir signalé les tares qui affaiblissent notre esprit national, ils ont réaffirmé, à la lumière de l'histoire, nos droits et ont fait voir, dans des exposés lumineux, les destinées du peuple canadien-français. Ils ont tracé, en un mot, le programme de restauration sociale, économique, politique, intellectuelle et religieuse que nous devons exécuter dès aujourd'hui si nous voulons reconquérir la place qui nous est due.

Un vieux Jeune-Canada  
La sensation que de nombreux auditeurs attendaient des Jeune-Canada leur fut donnée par un "vieux Jeune-Canada", le Dr Léon Pariseau, qui, avec l'assentiment du vice-président, M. Thurbé Belzile, est monté à la tribune, à l'issue de la manifestation.

En un style coloré et violent, le Dr Pariseau a signalé un petit scandale, à la veille d'éclater à Montréal. "Certains journaux ont protesté l'année dernière contre un certain pavillon de l'Exposition de Chicago qui représente, sous des traits faux, injustes et odieux, un coin de Paris. Ce pavillon, baptisé 'Stein de Paris', renferme des horreurs. Il est une insulte jetée à la face de la France."

Le Dr Pariseau ajoute qu'il a lu dans la Presse, de samedi dernier, une réclame annonçant qu'un groupe de Montréal présentera bientôt ce pavillon qui fit scandale à l'Exposition de Chicago. Le Dr Pariseau proteste contre cette insulte qu'on voudrait faire à la France, au sein même de notre métropole. Il espère que M. Pamphile Du Tremblay, président de la Presse, décoré de l'Académie française, ne permettra pas plus longtemps qu'on fasse de la publicité, dans son journal et au poste CKAC, à cette saleté. Il demande aussi à l'assistance d'empêcher par tous les moyens possibles... l'émeute s'il le faut... la présentation de ce spectacle.

Le Dr Pariseau termine en disant qu'il veut se compromettre encore plus en accordant aux Jeune-Canada toute sa sympathie et toute son admiration.

Voici maintenant des résumés substantiels des quatre discours prononcés hier soir par MM. Thurbé Belzile, vice-président des Jeune-Canada, Gérard Filion, Gilbert Manseau et Dollard Dansereau.

M. Thurbé Belzile  
M. Thurbé Belzile, le premier orateur de la soirée, fait plusieurs mises au point.

Il nie d'abord catégoriquement l'assistance d'un groupe québécois affilié aux Jeune-Canada. "Nous tenons à être bien compris, dit-il, l'existence pas de filiale de Jeune-Canada à Québec. Et personne n'est autorisée à se servir de notre nom là-bas. Le 28 décembre dernier, les messieurs qui annoncent maintenant la fondation à Québec d'un groupe de Jeune-Canada, venaient nous rencontrer à Québec pour obtenir que nous approuvions leurs plans. Après une longue discussion, nous déclarâmes à ces messieurs que leurs idées différaient de nos nôtres au point de vue national, nous ne pouvions pas leur permettre de se servir de notre nom pour fonder à Québec une filiale de notre association."

Les Jeune-Canada et les Juifs  
"Le Devoir" publiait jeudi dernier le texte de trois documents qui, paraît-il, circulent par le temps qui court dans les milieux juifs de Montréal. Un de ces documents, qui s'intitule: "The Alarming Situation in the Province of Quebec", document confidentiel, s'il vous plaît, dit que les Jeune-Canada conduisent une agitation antisémite prononcée ("are conducting a pronounced anti-semitic agitation", dit le texte anglais). Ces messieurs de la Jérusalem monténaise ont évidemment la conscience très souple, très élastique. Le mensonge ne les effraie pas.

"Nous ne prétendons pas accomplir à leurs circulars plus d'importance qu'elles n'en méritent. Mais nous croyons tout de même opportun de faire une rectification. Nous sommes une association essentiellement canadienne-française. Nous avons pour unique objet de notre action le relèvement spirituel et matériel des Canadiens français. Nous ne croyons nullement que, pour réaliser ce relèvement de notre groupe ethnique, il nous faille extermier les groupes étrangers qui nous entourent. Nous n'avons jamais conduit d'agitation contre quelque groupe ethnique que ce soit, et ce moyen nous répugne trop, on s'en est trop servi contre nous, pour que nous songions à l'adopter. Tout ce que nous exigeons des étrangers admis à vivre chez nous, des Juifs comme des autres, c'est le respect de la justice et de l'ordre. Nous voulons la paix dans l'ordre."

"Vous croyez peut-être que j'oublie en ce moment intrinsèque 'Politiciens et Juifs' du mois d'avril dernier. Il n'en est rien cependant. Cette assemblée n'était pas antisémite, car ce n'est pas faire de l'antisémitisme que de réclamer que nous soyons maîtres chez nous. Lors de l'assemblée en question, on a tout simplement reproché à quelques politiciens canadiens-français (ils sont bien connus, n'est-ce pas?) d'avoir pris parti pour l'élément juif dans une question qui relevait du droit international, et non pas de la politique canadienne, encore moins du jugement des foules avides de scandales et de paroles injurieuses. Sur cette question, nous avons adopté une attitude intrinsèque et nous nous y tenons, en dépit des hauts cris d'Israël et des manoeuvres tendancieuses de tous les politiciens."

Les "chalifouins"  
M. Belzile fait une troisième mise au point. Il déclare que les Jeune-Canada ne touchent ni de près ni de loin à Anacleit Chalifoux et à son parti: les "chalifouins".

"Je viens d'apprendre que la semaine dernière, dans une assemblée tenue dans le nord de la ville, monsieur Chalifoux a eu le toupet de dire qu'il marchait la main dans la main avec les Jeune-Canada. Voilà de la pure invention, puisque nous n'avons jamais entretenu les moindres relations avec M. Chalifoux et ses fédérés. Nous ne tenons nullement à ce que le nom de M. Chalifoux soit mêlé à nos activités. Encore moins tenons-nous à passer pour favoriser le mouvement des "chalifouins".

Le programme de restauration sociale  
M. Belzile répète que les Jeune-Canada adhèrent entièrement au programme de restauration sociale, tel que présenté dans le journal, le Devoir. "Jamais un parti politique de chez nous ne s'est donné ou n'a accepté un programme national de cette envergure", dit M. Belzile.

L'orateur parle aussi des menées insidieuses de certains, inventées pour faire taire les Jeune-Canada. On les a accusés d'être des "biens", ce qui n'est pas vrai; des révolutionnaires, ce qui n'est pas vrai non plus. Il parle ensuite du courant de sympathie qui est venu réconforter l'Association.

Honneur aux Jésuites  
"Notre présence ici ce soir — cette salle nous coûte plus cher que celle du Gesù — suffit sans doute à vous expliquer que nous ne tenons nullement à faire tomber sur les Pères Jésuites les méchancetés de ceux qui nous veulent du mal. La fustierie de notre affiliation aux Pères Jésuites ne nous émeut pas outre mesure; car si cette affiliation existait, je crois que nous serions en bonne compagnie. Mais puisqu'elle n'existe pas, vous me permettrez bien de trouver petits, lâches, ceux qui l'ont inventée pour calomnier et la Société de Jésus, ci nous-mêmes.

Toutes les démarches maladroites entreprises contre nous ne sont nullement de nature à nous faire changer d'attitude au point de vue politiques. Qu'on nous traite de rouges, qu'on nous traite de bleus, nous n'en avons cure. Mais qu'on en prenne prétexte pour nous calomnier, pour nous tendre des pièges, pour nous créer des ennemis, je dis que c'est une tactique est pour le moins déloyale. Et si l'on nous accuse de faire de la politique sous le couvert de la religion, nous ré pondons aux inventeurs de cette mauvaise plaisanterie que nous n'avons jamais râmé devant l'autorité ecclésiastique pour lui arracher des déclarations dont d'autres que nous n'hésiteraient pas à couvrir leurs ignominies. Et nous ajoutons: "Vous, messieurs, qui nous accusez si généralement de faire de la politique sous le couvert de la religion, prenez garde de faire de l'anticléricalisme sous le couvert de la politique."

Ce n'est pas en nous reprochant notre catholicisme qu'on nous intimidera. Nous prétendons bien être catholiques en dehors de l'église

comme à l'église. Que ceux qui n'aiment pas cette philosophie en prennent leur parti. Ils verront que sur ce point nous sommes intrinsèques. Nous sommes dans la lutte pour y rester. Nous irons jusqu'au bout de nos droits devant les tribunaux.

Jacques Cartier et le Canada  
Avec Jacques Cartier, la civilisation occidentale s'empare d'un nouveau continent. Avec Cartier, c'est la foi catholique qui agrandit son domaine. Enfin, avec Cartier, c'est le génie français qui apporte chez nous le trésor de ses lumières, de son équilibre et de sa transcendance.

Profitions de ce quatrième centenaire pour faire un examen de conscience nationale. Notre foi, notre langue, nos coutumes et nos traditions nous ont créé un esprit particulier, un esprit national.

Tares de notre esprit national  
M. Belzile signale les tares de notre esprit national. "Cet esprit est un esprit anémique, qui ne réagit pas chaque jour comme il devrait. Cet esprit est aussi un esprit dévot; nous plions sous le faix des malédictions et des traverses des générations qui nous ont précédés. Il semble que nous ayons oublié nos origines et notre vocation mystiques."

Mais notre esprit national, si anémique et si dévot, survit. C'est un esprit indéfectible qui nous rapproche sans cesse nos défaillances. Grâce à la subsistance de cet esprit, nous pouvons dire que tout n'est pas perdu. Il importe que l'année 1934 inaugure le redressement de cet esprit national. C'est d'une éducation bien comprise, bien dirigée que nous devons attendre ce redressement."

L'orateur signale aussi la revue de l'Action nationale, dirigée par les plus éminents éducateurs. Il encourage les Canadiens français à lire et à diffuser cette revue. M. Belzile parle ensuite de la Ligue d'Action nationale dont cette revue n'est que l'organe, et lui offre la sympathie et l'admiration des Jeune-Canada.

Saluons la Croix de Cartier, dit en terminant M. Belzile. Elle nous donnera une leçon de foi. Elle nous rappellera qu'un peuple comme le nôtre n'a pas le droit de jouer avec ses croyances religieuses, et que, le jour où il commence à négliger ses pratiques religieuses, il perd son droit à la vie.

"Nous inspirant du geste de conquérant de Cartier, orientons-nous vers des destinées éternelles."

M. Gérard Filion  
M. Gérard Filion suit l'évolution lente et progressive de la race française nouvelle qui s'implante en Nouvelle-France après que Cartier — il y a 400 ans — y a planté la croix, qui symbolise sur ce nouveau continent: l'âme, l'idéal, la civilisation catholique et française. Il se limite à la période du régime français. Pour bien comprendre l'âme d'un peuple, dit-il, il faut descendre parmi les humbles et les petits, parmi ceux qui, étant plus près de la nature, en subissent facilement l'influence et s'y adaptent spontanément.

M. Filion présente d'abord les pionniers qui sont venus coloniser la Nouvelle-France et il cite particulièrement ceux qui sont venus du Perche, pays de petite culture, qui caractérisent l'opiniâtreté et l'amour du sol. Ces pionniers sont déjà attachés au sol canadien lorsqu'arrive Talon. C'est la conquête du sol par la hache et la charrue qui est commencée. Les seigneurs les suivent de près. Ils reçoivent de vastes domaines du roi ou des compagnies. Plusieurs d'entre eux, gentilshommes ruinés, parasites en dentelles, ils veulent surtout refaire leur fortune, engouffrés dans les guerres de religion. Ils cherchent à monopoliser le commerce des fourrures. Naît alors le conflit entre le colon et le traître, entre la colonisation et le négoce. Le colon quittera parfois ses champs pour courir les bois, pour sillonner les lacs, pour franchir des distances de milliers de milles. C'est que la colonie gagne en étendue, elle le perd en force. Les établissements qui s'échelonnent de Québec et de la baie d'Hudson à la Louisiane, manquent de cohésion et s'effondrent pas de résistance adéquate en cas de guerre.

Un nuage de défricheurs opiniâtres s'établit et demeure et grandit toutefois sur les rives du Saint-Laurent. Le pays canadien devient un type d'homme robuste, grâce à l'action combinée de la géographie, du sol et du climat. Il y a toujours les attaques des sauvages à surveiller. Les hommes défrichent sous la protection des canons du fort voisin.

L'administration de la colonie a souvent causé de graves ennuis à la population. Des compagnies de traite se font accorder à tour de rôle le monopole du commerce et s'engagent en retour à peupler et à administrer la colonie. Comme nos entreprises commerciales modernes, elles exercent tous leurs droits mais négligent leurs devoirs. Feu de paille que la Compagnie des Cent-Associés. Elle n'établit que 200 colonies en quinze ans. Les seigneurs se laissent tenter par la traite. Ceux qui essent pour établir la colonisation sur des bases stables firent un tort immense à la race naissante en la détournant du sol pour l'entraîner dans les aventures de traite. La preuve que nos seigneurs n'ont jamais joué un rôle de premier plan dans la Nouvelle-France est qu'au lendemain de la cession, ils retournent pour la plupart en France.

L'organisation politique ne vait guère mieux, à tout prendre, que l'organisation sociale. Ils jouissent de libertés et de droits. Mais voyons les résultats. Ils sont nettement négatifs. Le changement d'allégeance s'est opéré sans provoquer chez nos ancêtres le moindre regret. Ils ne furent pas fâchés de se débarrasser d'eux-mêmes du calice de Bigot. Autrement ils auraient écouté les émissaires de La Fayette quinze ans plus tard.

Par son insinuation, poursuit M. Filion, et souvent par ses exactions, le système social et politique a détaché les colon français de leur mère-patrie et a provoqué chez eux la formation d'un esprit fortement canadien.

Le clergé fut le pionnier de la foi au Canada. Il a tenté de faire en plus ce que les administrateurs et les seigneurs n'ont pas eu le courage d'entreprendre. Ils accompagnaient les coureurs des bois pour évangéliser les sauvages. Ils travaillaient à fonder sur les bords du Saint-Laurent des paroisses permanentes. Ces pionniers, ce furent, les oubliions pas — que ce soit à notre gloire ou à notre honte — les révérends Pères Jésuites (appl.).

Quiconque viendra aujourd'hui, sous le couvert de la politique, bavarder sur eux le fiel de son amertume prendra figure de maître-chanteur odieux. Les Pères Jésuites ont acquis sur cette terre qu'ils ont christianisée de leur sang le droit, non seulement à l'existence, mais au respect et à la vénération de tous les Canadiens français.

Lorsque la cession arrive, les colons ont acquis un esprit bien canadien grâce au milieu géographique et à l'organisation politique et sociale, grâce à ses prêtres et missionnaires. Ils envisagent les problèmes au point de vue strictement canadien. Ils se battent pour défendre contre l'envahisseur le coin de terre qu'ils ont humanisé, tandis que les Français de France — les officiers les premiers — voient dans ces escarmouches une diversion aux guerres continentales. Vaudreuil et Montcalm se querellent et n'agissent de concert qu'en face de l'ennemi commun.

Avec la cession, c'est la scission définitive entre la France et le Canada. C'est l'éclatement de la race canadienne-française. Cette race s'éclate en 60,000 individus de cette classe de paysans besoins désemparés par la démission de son élite, ruinée par la guerre et la faillite de sa monnaie. Le clergé l'a groupé autour des clochers. Elle a perpétué la tradition française et chrétienne. Voilà l'explication du miracle canadien.

M. Gilbert Manseau  
Aucun fils, déclarait M. Manseau, n'est égal à son père s'il n'augmente l'héritage qu'il en a reçu. Et le conférencier ajoutait: Depuis la conquête anglaise, nos pères nous ont acquis des conquêtes aussi glorieuses et aussi utiles que celles de nos ancêtres sous le régime français, et pour que nous conservions ces biens, ils nous ont laissé leur exemple à suivre. Mais leur œuvre, sans nous, est incomplète, car leur courage perd sa raison d'être si nous ne l'incorporons à notre caractère et leurs actes deviennent nuisibles, si nous les imitons sans en comprendre le vrai sens.

Après s'être demandé ce que plusieurs d'entre nous auraient fait s'ils avaient vécu au lendemain de la capitulation de Québec, quand l'assimilation menaçait la jeune colonie, le conférencier a loué l'attitude de nos ancêtres qui ont compris que l'Angleterre n'en voulait pas à la Nouvelle-France quand elle a livré la bataille des plaines d'Abraham, mais uniquement à la France, sa puissante et redoutable rivale dont le développement colonial l'inquiétait.

Il a approuvé la résistance opposée aux sollicitations de Lafayette et ce fut alors une victoire décisive du sens national, de l'instinct de conservation, une victoire intérieure, faite de renoncement qui concentra les Canadiens français sur les biens qui les réunissent: désormais pour toujours: religion, langue et passé.

C'est notre croyance, notre langue et tout notre passé qui ont permis à des hommes qui incarnent peut-être notre aspiration nationale de revendiquer ce que le conquérant voulait nous ravir et ce sont ces mêmes voix qui ont forcé l'Angleterre à nous accorder une certaine liberté. Ceux qui n'ont pas su reconnaître cette liberté ont méconnu notre idéal spirituel, parce qu'ils nous ont craints.

"La défense de nos droits a si longtemps passé pour le principal et le seul de nos devoirs, que ceux qui ne pouvaient se faire envier la gloire de parader sur l'arène politique se sont crus dispensés de tous les autres devoirs nationaux, et se sont mis à chercher la fortune, alors que notre petite armée parlementaire aurait dû être soutenue à l'arrière par une pléiade d'écrivains, d'artistes et de philosophes.

"Les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent", industrialisons la province de Québec, écrivons-nous vite, faisons de la "grosse argent", voilà le cri criminel de nos politiciens depuis une cinquantaine d'années, entrecoupé seulement par la réaction du nationalisme.

"L'un des esprits les plus solides de ce mouvement, M. Paul-Emile Lamarche, que nous voudrions saluer ce soir, flétrissait alors nos partis politiques en ces termes: "On peut leur reprocher surtout de faire trop souvent perdre de vue les véritables intérêts du pays. Grâce à des propagandes bien organisées et à une exploitation habile des passions populaires, on arrive à créer autour du parti une espèce de religion, une espèce de culture, qui a pour effet de distraire le citoyen de ses devoirs envers la patrie. Les énergies dépensées au profit d'un parti sont généralement accompagnées d'une insouciance correspondante envers l'intérêt national. Les partis, en fanatisant leurs adeptes, en font des adversaires irréductibles, souvent des ennemis, et dans les moments critiques, l'effort commun, si nécessaire au salut de tous devient impossible".

"Aujourd'hui, les politiciens de parti, ou plutôt de faction, perdent de terrain, on ne les croit plus. Profitant de cette leçon, nous, les Jeune-Canada, ne voulons point abuser de la misère présente de nos pères pour former un petit clan fermé, et faire devant vous l'exercice d'une éloquence lucrative. Nous ne demandons qu'à être crus pour notre sincérité, notre désintéressement.

"Que ceux qui croient que notre seul but est de combattre les trusts pour nous mettre à leur place, écoutent bien ceci: nous ne gaspillons point nos forces à détruire un régime qui mourra bien assez tôt par ses propres vices et ses propres maladies, mais nous voulons nous préparer, et toute la jeunesse canadienne — française avec nous, pour reconstruire, pour édifier sur les débris du système

# Le devoir, le Canada

comme à l'église. Que ceux qui n'aiment pas cette philosophie en prennent leur parti. Ils verront que sur ce point nous sommes intrinsèques. Nous sommes dans la lutte pour y rester. Nous irons jusqu'au bout de nos droits devant les tribunaux.

Jacques Cartier et le Canada  
Avec Jacques Cartier, la civilisation occidentale s'empare d'un nouveau continent. Avec Cartier, c'est la foi catholique qui agrandit son domaine. Enfin, avec Cartier, c'est le génie français qui apporte chez nous le trésor de ses lumières, de son équilibre et de sa transcendance.

Profitions de ce quatrième centenaire pour faire un examen de conscience nationale. Notre foi, notre langue, nos coutumes et nos traditions nous ont créé un esprit particulier, un esprit national.

Tares de notre esprit national  
M. Belzile signale les tares de notre esprit national. "Cet esprit est un esprit anémique, qui ne réagit pas chaque jour comme il devrait. Cet esprit est aussi un esprit dévot; nous plions sous le faix des malédictions et des traverses des générations qui nous ont précédés. Il semble que nous ayons oublié nos origines et notre vocation mystiques."

Mais notre esprit national, si anémique et si dévot, survit. C'est un esprit indéfectible qui nous rapproche sans cesse nos défaillances. Grâce à la subsistance de cet esprit, nous pouvons dire que tout n'est pas perdu. Il importe que l'année 1934 inaugure le redressement de cet esprit national. C'est d'une éducation bien comprise, bien dirigée que nous devons attendre ce redressement."

L'orateur signale aussi la revue de l'Action nationale, dirigée par les plus éminents éducateurs. Il encourage les Canadiens français à lire et à diffuser cette revue. M. Belzile parle ensuite de la Ligue d'Action nationale dont cette revue n'est que l'organe, et lui offre la sympathie et l'admiration des Jeune-Canada.

Saluons la Croix de Cartier, dit en terminant M. Belzile. Elle nous donnera une leçon de foi. Elle nous rappellera qu'un peuple comme le nôtre n'a pas le droit de jouer avec ses croyances religieuses, et que, le jour où il commence à négliger ses pratiques religieuses, il perd son droit à la vie.

"Nous inspirant du geste de conquérant de Cartier, orientons-nous vers des destinées éternelles."

M. Gérard Filion  
M. Gérard Filion suit l'évolution lente et progressive de la race française nouvelle qui s'implante en Nouvelle-France après que Cartier — il y a 400 ans — y a planté la croix, qui symbolise sur ce nouveau continent: l'âme, l'idéal, la civilisation catholique et française. Il se limite à la période du régime français. Pour bien comprendre l'âme d'un peuple, dit-il, il faut descendre parmi les humbles et les petits, parmi ceux qui, étant plus près de la nature, en subissent facilement l'influence et s'y adaptent spontanément.

M. Filion présente d'abord les pionniers qui sont venus coloniser la Nouvelle-France et il cite particulièrement ceux qui sont venus du Perche, pays de petite culture, qui caractérisent l'opiniâtreté et l'amour du sol. Ces pionniers sont déjà attachés au sol canadien lorsqu'arrive Talon. C'est la conquête du sol par la hache et la charrue qui est commencée. Les seigneurs les suivent de près. Ils reçoivent de vastes domaines du roi ou des compagnies. Plusieurs d'entre eux, gentilshommes ruinés, parasites en dentelles, ils veulent surtout refaire leur fortune, engouffrés dans les guerres de religion. Ils cherchent à monopoliser le commerce des fourrures. Naît alors le conflit entre le colon et le traître, entre la colonisation et le négoce. Le colon quittera parfois ses champs pour courir les bois, pour sillonner les lacs, pour franchir des distances de milliers de milles. C'est que la colonie gagne en étendue, elle le perd en force. Les établissements qui s'échelonnent de Québec et de la baie d'Hudson à la Louisiane, manquent de cohésion et s'effondrent pas de résistance adéquate en cas de guerre.

Un nuage de défricheurs opiniâtres s'établit et demeure et grandit toutefois sur les rives du Saint-Laurent. Le pays canadien devient un type d'homme robuste, grâce à l'action combinée de la géographie, du sol et du climat. Il y a toujours les attaques des sauvages à surveiller. Les hommes défrichent sous la protection des canons du fort voisin.

L'administration de la colonie a souvent causé de graves ennuis à la population. Des compagnies de traite se font accorder à tour de rôle le monopole du commerce et s'engagent en retour à peupler et à administrer la colonie. Comme nos entreprises commerciales modernes, elles exercent tous leurs droits mais négligent leurs devoirs. Feu de paille que la Compagnie des Cent-Associés. Elle n'établit que 200 colonies en quinze ans. Les seigneurs se laissent tenter par la traite. Ceux qui essent pour établir la colonisation sur des bases stables firent un tort immense à la race naissante en la détournant du sol pour l'entraîner dans les aventures de traite. La preuve que nos seigneurs n'ont jamais joué un rôle de premier plan dans la Nouvelle-France est qu'au lendemain de la cession, ils retournent pour la plupart en France.

L'organisation politique ne vait guère mieux, à tout prendre, que l'organisation sociale. Ils jouissent de libertés et de droits. Mais voyons les résultats. Ils sont nettement négatifs. Le changement d'allégeance s'est opéré sans provoquer chez nos ancêtres le moindre regret. Ils ne furent pas fâchés de se débarrasser d'eux-mêmes du calice de Bigot. Autrement ils auraient écouté les émissaires de La Fayette quinze ans plus tard.

Par son insinuation, poursuit M. Filion, et souvent par ses exactions, le système social et politique a détaché les colon français de leur mère-patrie et a provoqué chez eux la formation d'un esprit fortement canadien.

Le clergé fut le pionnier de la foi au Canada. Il a tenté de faire en plus ce que les administrateurs et les seigneurs n'ont pas eu le courage d'entreprendre. Ils accompagnaient les coureurs des bois pour évangéliser les sauvages. Ils travaillaient à fonder sur les bords du Saint-Laurent des paroisses permanentes. Ces pionniers, ce furent, les oubliions pas — que ce soit à notre gloire ou à notre honte — les révérends Pères Jésuites (appl.).

Quiconque viendra aujourd'hui, sous le couvert de la politique, bavarder sur eux le fiel de son amertume prendra figure de maître-chanteur odieux. Les Pères Jésuites ont acquis sur cette terre qu'ils ont christianisée de leur sang le droit, non seulement à l'existence, mais au respect et à la vénération de tous les Canadiens français.

Lorsque la cession arrive, les colons ont acquis un esprit bien canadien grâce au milieu géographique et à l'organisation politique et sociale, grâce à ses prêtres et missionnaires. Ils envisagent les problèmes au point de vue strictement canadien. Ils se battent pour défendre contre l'envahisseur le coin de terre qu'ils ont humanisé, tandis que les Français de France — les officiers les premiers — voient dans ces escarmouches une diversion aux guerres continentales. Vaudreuil et Montcalm se querellent et n'agissent de concert qu'en face de l'ennemi commun.

Avec la cession, c'est la scission définitive entre la France et le Canada. C'est l'éclatement de la race canadienne-française. Cette race s'éclate en 60,000 individus de cette classe de paysans besoins désemparés par la démission de son élite, ruinée par la guerre et la faillite de sa monnaie. Le clergé l'a groupé autour des clochers. Elle a perpétué la tradition française et chrétienne. Voilà l'explication du miracle canadien.

M. Gilbert Manseau  
Aucun fils, déclarait M. Manseau, n'est égal à son père s'il n'augmente l'héritage qu'il en a reçu. Et le conférencier ajoutait: Depuis la conquête anglaise, nos pères nous ont acquis des conquêtes aussi glorieuses et aussi utiles que celles de nos ancêtres sous le régime français, et pour que nous conservions ces biens, ils nous ont laissé leur exemple à suivre. Mais leur œuvre, sans nous, est incomplète, car leur courage perd sa raison d'être si nous ne l'incorporons à notre caractère et leurs actes deviennent nuisibles, si nous les imitons sans en comprendre le vrai sens.

Après s'être demandé ce que plusieurs d'entre nous auraient fait s'ils avaient vécu au lendemain de la capitulation de Québec, quand l'assimilation menaçait la jeune colonie, le conférencier a loué l'attitude de nos ancêtres qui ont compris que l'Angleterre n'en voulait pas à la Nouvelle-France quand elle a livré la bataille des plaines d'Abraham, mais uniquement à la France, sa puissante et redoutable rivale dont le développement colonial l'inquiétait.

Il a approuvé la résistance opposée aux sollicitations de Lafayette et ce fut alors une victoire décisive du sens national, de l'instinct de conservation, une victoire intérieure, faite de renoncement qui concentra les Canadiens français sur les biens qui les réunissent: désormais pour toujours: religion, langue et passé.

C'est notre croyance, notre langue et tout notre passé qui ont permis à des hommes qui incarnent peut-être notre aspiration nationale de revendiquer ce que le conquérant voulait nous ravir et ce sont ces mêmes voix qui ont forcé l'Angleterre à nous accorder une certaine liberté. Ceux qui n'ont pas su reconnaître cette liberté ont méconnu notre idéal spirituel, parce qu'ils nous ont craints.

"La défense de nos droits a si longtemps passé pour le principal et le seul de nos devoirs, que ceux qui ne pouvaient se faire envier la gloire de parader sur l'arène politique se sont crus dispensés de tous les autres devoirs nationaux, et se sont mis à chercher la fortune, alors que notre petite armée parlementaire aurait dû être soutenue à l'arrière par une pléiade d'écrivains, d'artistes et de philosophes.

"Les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent", industrialisons la province de Québec, écrivons-nous vite, faisons de la "grosse argent", voilà le cri criminel de nos politiciens depuis une cinquantaine d'années, entrecoupé seulement par la réaction du nationalisme.

"L'un des esprits les plus solides de ce mouvement, M. Paul-Emile Lamarche, que nous voudrions saluer ce soir, flétrissait alors nos partis politiques en ces termes: "On peut leur reprocher surtout de faire trop souvent perdre de vue les véritables intérêts du pays. Grâce à des propagandes bien organisées et à une exploitation habile des passions populaires, on arrive à créer autour du parti une espèce de religion, une espèce de culture, qui a pour effet de distraire le citoyen de ses devoirs envers la patrie. Les énergies dépensées au profit d'un parti sont généralement accompagnées d'une insouciance correspondante envers l'intérêt national. Les partis, en fanatisant leurs adeptes, en font des adversaires irréductibles, souvent des ennemis, et dans les moments critiques, l'effort commun, si nécessaire au salut de tous devient impossible".

"Aujourd'hui, les politiciens de parti, ou plutôt de faction, perdent de terrain, on ne les croit plus. Profitant de cette leçon, nous, les Jeune-Canada, ne voulons point abuser de la misère présente de nos pères pour former un petit clan fermé, et faire devant vous l'exercice d'une éloquence lucrative. Nous ne demandons qu'à être crus pour notre sincérité, notre désintéressement.

"Que ceux qui croient que notre seul but est de combattre les trusts pour nous mettre à leur place, écoutent bien ceci: nous ne gaspillons point nos forces à détruire un régime qui mourra bien assez tôt par ses propres vices et ses propres maladies, mais nous voulons nous préparer, et toute la jeunesse canadienne — française avec nous, pour reconstruire, pour édifier sur les débris du système

présent les bases d'une civilisation canadienne-française en Amérique, et continuer l'oeuvre inachevée de nos pères."

M. Dollard Dansereau  
M. Dollard Dansereau montre la position que la nation canadienne-française occupe dans la Confédération. Il constate que nous sommes dans un état d'infériorité permanente.

En 1928, alors que le Canada atteignait l'apogée de sa prospérité matérielle, on ne pensait qu'à s'enrichir. Un peu partout, à Ottawa, à Québec, à Montréal, on gaspillait notre héritage, et, sauf quelques patriotes éclairés, personne ne se plaignait. Notre peuple se souciait de son avenir comme d'un plat de lentilles. Qu'y a-t-il aujourd'hui de changé?

Le gouvernement d'Ottawa est plus cavalier envers nous que jamais; c'est nous rappeler cuisamment notre tutelle politique: c'est nous blâmer d'avoir maintenu au Parlement fédéral de respectables minorités pendant des quinze, des vingt, même des vingt-cinq ans. Si Ottawa voulait nous traiter équitablement, c'est \$6,000,000 de plus que recevraient les fonctionnaires canadiens-français, chaque année. Nous reprochons à nos ministres de ne pas savoir nous obliger la part de la province de Québec dans la ruineuse distribution des fonds de secours, prime ou blé ou autres, privilégiés douaniers et prêts à fonds perdu. C'est bien avant 1928 que les pouvoirs d'eau de la province de Québec furent vendus ou cédés inconsiderément à des compagnies étrangères, que certains territoires de la Couronne furent concédés à des compagnies de pulpe; bien avant 1928, nous étions exploités par le monopole de l'électricité, du charbon, du pétrole, par la compagnie de tramways.

Mais la crise est venue. Aussi, les abus que nous subissons jusque-là sans nous plaindre nous sont devenus insupportables. Tirons bénéfice de la crise pour l'avenir; voyons-y une leçon de solidarité et de patriotisme.

A quoi est réduite la jeunesse d'aujourd'hui? Au désespoir et à l'incertitude du lendemain. On nous accuse d'attaquer sans générosité des hommes dignes et respectables, parfois! Mais pourquoi ces hommes placés à la tête de notre peuple engagé-ils dès le premier choc leur prestige et leur réputation pour la défense d'institutions dont on blâme les abus criants? Quels sont ces hommes qui se maintiennent au gouvernement et que personne ne peut critiquer; à qui personne ne peut suggérer sans être accusé aussitôt de prêcher la discorde, de soulever des tempêtes?

Le peuple canadien-français, rappelé au sens aigu de la réalité par les difficultés économiques qui assaillent le monde entier, ressent aujourd'hui cruellement l'état d'infériorité politique, économique et sociale dans lequel, cependant, il a toujours végété.

Une cause de notre état d'infériorité  
L'une des causes de cette infériorité, cause permanente et fondamentale, c'est que notre caractère ethnique n'est pas en harmonie avec la vie économique et politique qui nous est faite. Notre peuple, depuis la conquête, — depuis l'acte de 1867 surtout — a dû s'adapter le mieux possible à des lois, des traditions, des moeurs économiques et politiques qui n'étaient pas les siennes, mais celles de nos compatriotes anglais; il a dû concilier sans cesse les exigences de sa religion, de son attachement à la langue française et à la culture latine, de son avatisme aussi, avec celles de la vie publique qui lui imposent ses besoins. Cette cause de notre état d'infériorité est l'enfer principal à l'essor de notre peuple vers ses destinées.

Ce désaccord entre notre tempérament national et celui de nos compatriotes anglo-canadiens se manifeste dans le domaine de l'économie, dans celui de l'économie privée, dans le domaine commercial, dans le domaine politique. Je ne préche pas la haine des coutumes anglo-saxonnes; pas le moins du monde. L'estime le peuple qui vit avec nous. Mais, je soutiens que notre avatisme, notre histoire, notre religion, notre langue, nos traditions, notre culture et nos moeurs ont fait des Canadiens français une nation entièrement distincte.

Il importe que nous définissions notre tempérament national: il importe ensuite que nos lois, nos coutumes et nos institutions soient adaptées à ce tempérament national.

Le droit du peuple canadien-français au statut de nation  
C'est une saine sociologie qui enseigne le droit pour toute nation, d'exiger un gouvernement et des lois conformes à son caractère ethnique.

L'Etat, lui, a pour fonctions entre autres, d'organiser les forces individuelles et collectives qui s'exercent sur un territoire délimité en vue du bien général. Dans l'intérêt de tous, l'Etat doit encourager la diversité d'aptitudes, en permettant à ceux-ci de se développer à leur aise. Bien plus, il n'a pas le droit de sacrifier certains droits personnels d'une minorité au profit d'une majorité.

La constitution canadienne reconnaît l'existence et la légitimité du particularisme canadien-français. L'article 1

# LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

BEAU, MOINS DOUX  
MAXIMUM ET MINIMUM  
Aujourd'hui maximum 40  
Minimum 25  
Même date l'an dernier 45  
Minimum aujourd'hui 14  
Même date l'an dernier 25  
BAROMETRE: 10 h. a.m. 75.56, 11 h. a.m. 75.53, Midi: 75.47.  
Chiffres fournis par le service M.-R. de Meul, 1610, St-Denis, Montréal.

— CALENDRIER —

Demain: MERCREDI, 24 janvier 1934  
Saint-Timothée, E. M., double.  
Lever du soleil, 7 h. 28.  
Coucher du soleil, 4 h. 55.  
Coucher de la lune, 2 h. 50.  
Dernier quart, le 6, à 4 h. 42 m. du soir.  
Nouvelle lune, le 15, à 8 h. 43 m. du matin.  
Premier quart, le 22, à 6 h. 56 m. du matin.  
Pleine lune, le 30, à 11 h. 57 m. du matin.

## L'affaire Stavisky

### Le nom de Chautemps apparaît sur des documents — Nouvelle manifestation royaliste

Paris, 23 (S.P.A.) — Le député Philippe Henriot a déclaré, en Chambre, aujourd'hui, que les noms du premier ministre, M. Camille Chautemps, et ceux de trois autres ministres apparaissent sur des documents relatifs à l'affaire Stavisky. Cent cinquante documents ont disparu d'une manière encore inexplicable du dossier Stavisky. Les royalistes ont encore mani-

festé au sujet de la déconfiture du mont-de-piété de Bayonne. Il y a eu six cents arrestations. M. Maurice Pujo est au nombre des manifestants arrêtés.

Dans leurs manifestations, les royalistes procèdent avec méthode. Quand ils voient qu'une manifestation attire un nombre considérable de gendarmes à un endroit, ils se dispersent et vont manifester plus loin.

## A Tokio

### Interpellation antimilitariste au Parlement — Japon et Russie — Pas de pacte avec la Chine

Tokio, 23 (S. P. A.) — Une interpellation antimilitariste a marqué le commencement de la session du Parlement. C'est le comte Foutaars qui l'a faite. Il a dit que le véritable esprit *samouraï* cherche à régner sans violence. Le premier ministre et d'autres ministres ont répondu que le comte Foutaars avait raison sur ce point.

Conformément aux conjonctures, le ministre des affaires étrangères, M. Koki Hirota, a prononcé un discours en faveur de la paix. Il a dit qu'il y a une amélioration des relations du Japon avec les Etats-Unis et que ceux-ci finiront par comprendre que le Japon est le facteur de stabilité politique en Extrême-Orient. Il a exprimé l'espoir que les difficultés qui s'élevaient entre la Russie et le Japon disparaîtront bientôt.

Toutefois, il a reproché aux Soviets d'adresser au Japon aux *rebroussements* injustifiables. Il a affirmé que l'amitié qui lie le Japon à l'Empire britannique n'est nullement ébranlée.

Le ministre des affaires étrangères a annoncé, dans ce discours, que le Japon n'a conclu aucun pacte avec la Chine pour améliorer les relations des deux pays.

Washington, 23 (S. P. A.) — A Washington, la nouvelle que le Japon n'a pas conclu de pacte avec la Chine a suscité de l'intérêt chez les observateurs.

## Les pensions de vieillesse

### QUAND LES FINANCES DE LA PROVINCE LE PERMETTRONT

Québec, 23 (D. N. C.) — M. Taschereau a déclaré à midi, en terminant l'entrevue avec les délégués des unions ouvrières internationales, que la province ne pourra mettre en vigueur les pensions de vieillesse, cette année, mais qu'aussitôt que les finances de la province le permettront, ces pensions seront accordées. De même, on augmentera aussi les indemnités aux accidentés du travail, sur la base d'il y a deux ans, quand les finances le permettront.

M. Taschereau explique qu'il faut d'abord maintenir le crédit de la province.

## Etats-Unis et Cuba

Washington, 23 (S.P.A.) — Il est fort possible que le gouvernement des Etats-Unis reconnaisse le nouveau gouvernement de Cuba avant la nuit prochaine.

## 25 ans, 25,000

### QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSÉ.

## Obsèques de M. le juge Martineau

### A ST-LEON DE WESTMOUNT

M. Louis Bouchier, P.S.S., curé de Notre-Dame, a chanté ce matin le service funèbre de M. le juge P. G. Martineau, à St-Léon de Westmount. M. l'abbé N. Lévesque, curé de St-Hilaire, et le B. P. Yvan d'Orsonens, S.J., assistaient, comme diacre et sous-diacre, M. l'abbé Oscar Gauthier, curé de St-Léon, a fait la levée du corps.

Les porteurs étaient: MM. les juges Philippe Demers, et Wilfrid Mercier, M. Ernest Choquette, conseiller législatif, et M. Emile Chaput.

Le deuil était conduit par son fils: Me Jean Martineau; ses gendres: M. le Dr Gaston Lapierre, J. W. Bain; son petit-fils, Gilles Lapierre; son frère, M. J. A. Martineau; son beau-frère, le Dr Daniel Ladouceur et J.-B. Archambault; ses neveux, M. P. A. Martineau et Lucien Martineau.

On remarquait dans le cortège: M. Mathias Tellier, les juges Green-shields, J.-B. Archambault, Joseph Archambault, J. C. Walsh, le maire Rinfret, les juges St-Germain, Louis Boyer, S. Létourneau, Wilson, Frank Curran, Fabre-Surveyer, Désautiers, McDougall, Denis, La-croix, Marin, St-Jacques, Péchevin, Trépanier, le sénateur Casgrain, le sénateur Raymond, les recorders Leblanc, Sempé, Bessette et Thouin, M. Edouard Rinfret, B. G. de Lorimier, Maurice Trudeau, Paul Monty, René Durançon, J. A. A. Leclair, Pierre Casgrain, Emery Phaneuf, J. H. Loranger, G. Dutaud, Robert Bourassa, H. MacKay, Honoré Mercier, fils, B. Genest, C. A. Harwood, C. Laurendeau, R. Simard, Paul Dionné, J. A. Mercier, N. A. Millette, J. Dillon, Hector Garneau, Léon Garneau, Léon-Mercier Gouin, Dr J. E. Dubé, Dr Edmond Dubé, Dr Paul Létouard, Jacques Panneton, Roger Hudson, Ernest Gosselin, J. V. Desautiers, B. Pannet-Raymond et un grand nombre d'autres.

## Son Eminence à Ottawa

Ottawa, 23 (S.P.C.) — Son Eminence le cardinal Villeneuve visitait aujourd'hui plusieurs institutions religieuses de la capitale. Il a pris le déjeuner à midi au monastère des Dominicains.

## Bulletin météorologique

Toronto, 23 (S.P.C.) — La nuit dernière, il a plu dans le sud de l'Ontario et dans l'ouest du Québec, et il a neigé dans le nord de l'Ontario. Une vague de froid commence à s'abattre sur le nord des provinces de l'Ouest. Voici le temps qu'il fera probablement dans le Québec, demain: bassins de l'Outaouais et du haut Saint-Laurent: beau, abaissement de la température; bassin du bas Saint-Laurent: fort vent du nord-ouest, plus froid; nord-ouest et lac Saint-Jean: vent du nord-ouest, beau et froid; golfe, rive nord et baie des Chaleurs: fort vent du sud-ouest, puis du nord-ouest, un peu de neige et plus froid.

Voici la température enregistrée à 8 heures ce matin, la température maximum d'hier et la température minimum de la nuit dernière: Victoria, 44, 42, 42; Calgary, 20, 32, 16; Winnipeg, 22, 22, -10; Toronto, 38, 41, 38; Ottawa, 38, 16, 16; Montréal, 36, 16, 16; Québec, 24, 14, 12; Saint-Jean, N.B., 28, 14, 12; Halifax, 22, 12, 8.

## Demandes des ouvriers à Québec

### Mémoire des unions internationales présenté au ministre Taschereau

Québec, 23 (D.N.C.) — Le conseil des ministres a reçu, ce matin, la délégation annuelle des unions ouvrières internationales conduite par MM. L.-A. Beaudry, président; G. B. Brunet, P. Lefebvre et J. Cupello.

Les délégués ont soumis un mémoire. Ils réclament la pension de vieillesse, les allocations aux mères nécessiteuses, l'assurance obligatoire de maladie et d'incapacité, l'établissement d'une échelle de salaire raisonnable dans tous les travaux que le gouvernement exécute ou fait exécuter, ainsi que dans tous les travaux exécutés par ou pour le compte des institutions publiques, la nomination d'un plus grand nombre d'inspecteurs pour surveiller l'application de la loi du salaire minimum pour les femmes; amender la loi des fabriques de Québec qui dit que la semaine de travail des femmes et jeunes gens dans l'industrie sera de 55 heures, pour y substituer 40 heures; un jour de repos hebdomadaire pour les employés dans les endroits d'amusements ouverts sept jours par semaine; la réglementation du transport par véhicules-moteurs dans l'intérêt de nos chemins de fer et de leurs employés; l'emploi obligatoire et simultané de deux opérateurs de machines cinématographiques dans les théâtres à ciné, et que ces opérateurs aient subi des examens pour compétence; prohibition des ingrédients nocifs dans la peinture destinée à être posée au pistolet à air comprimé; obliger les propriétaires d'ascenseurs à les munir de portes de sûreté; établir un système de prévention des accidents sur tous les chantiers de construction, y faire distribuer de la littérature imagée à cet effet et ainsi signaler les dangers que l'ouvrier peut courir; mesures législatives pour améliorer les conditions hygiéniques dans un grand nombre d'hôtels; obliger les imprimeurs à établir leurs ateliers dans des endroits et dans des conditions hygiéniques.

Les délégués soumettent aussi plusieurs demandes quant à la Commission des accidents du travail. Ils demandent que la loi des accidents du travail soit révisée telle qu'elle était avant les amendements de l'année dernière, c'est-à-dire qu'on rende à l'ouvrier accidenté le droit de choisir son médecin, qu'il soit indemnisé à la fin de sept jours d'incapacité totale et temporaire et pour tout le temps de son incapacité. Ils demandent également qu'un ouvrier soit nommé membre de la Commission des accidents, que le gouvernement, au lieu d'assurer ses départements contre les accidents, auprès d'assureurs privés, les assure dans la Commission, que le gouvernement convoque une conférence interprovinciale pour établir une loi générale de limitation des heures du travail, que le gouvernement fasse de nombreux travaux de construction pour remédier au chômage. Enfin, ils ont demandé une intervention immédiate contre les conditions de travail dans les moulins de pulpe.

## La monnaie américaine

(Dernière heure)  
Washington, 23 (S. P. A.) — Le comité bancaire du Sénat a apporté un amendement considérable au projet monétaire présidentiel: confier à une commission de cinq membres l'autorité que seul le trésorier devait avoir pour l'administration de la caisse de stabilisation, dont le capital s'élèvera à deux milliards de dollars.

## Déjeuners universitaires

### Le premier aura lieu le 3 février, au "Cercle Universitaire"

L'inauguration des déjeuners-causeries hebdomadaires du comité des professeurs de l'Université de Montréal au Cercle Universitaire est fixée au 3 février. On la reporte à une semaine plus tard afin de rendre cette inauguration plus solennelle qu'on l'avait d'abord pensé. Selon ce que nous avons appris ce matin le conférencier du premier de ces déjeuners sera un personnage choisi hors des cadres universitaires proprement dits. Son Excellence Mgr le chancelier sera invité à présider ce premier déjeuner.

A sa réunion régulière tenue à l'Université hier soir, le comité des professeurs a formé deux sous-comités: le sous-comité des déjeuners-causeries au Cercle, et le comité des conférences à l'extérieur, c'est-à-dire devant des associations ou sociétés nationales, juvéniles, etc. A titre de directeur des relations extérieures de l'Université, M. Edouard Montpetit aura la direction de ce dernier sous-comité et pourra s'adjoindre des membres pris dans chacune des Facultés ou Ecoles. Les membres du comité des déjeuners-causeries seront connus plus tard.

Ces déjeuners auront lieu à 12 h. 30 précises. Le microphone du poste CKAC sera ouvert de 1 h. 15 à 1 h. 45. Comme on l'a dit hier, il y aura quelques minutes de ce temps consacré à l'émission des nouvelles des activités du comité des professeurs. Le reste du temps sera pris par la causerie portant sur des questions d'enseignement ou d'administration.

Des officiers supérieurs de l'Université présideront les premiers déjeuners. Les autres le seront par les doyens des Facultés ou les directeurs des Ecoles à tour de rôle. Le comité des professeurs entend faire de ces déjeuners-causeries une institution permanente. Il est à noter que c'est une initiative chez les Canadiens français. Les Anglais ont des clubs comme le Kiwanis, le Rotary qui ont des déjeuners hebdomadaires réguliers au cours desquels règne un bon esprit de camaraderie.

## Heure catholique

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 21 janvier, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par le R. P. Lévi Côté, O.M.I. Il terminera l'exposé du Sermon sur la Montagne.

Cette causerie commence à 6 h. précises. A 6 h. 30 audition de chant religieux par la Chorale du Grand Séminaire de Montréal sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P.S.S. L'Heure catholique se terminera par la causerie missionnaire.

## Le quart d'heure missionnaire

La causerie missionnaire du 21 janvier, à 6 h. 45, au poste CKAC, sous les auspices du Comité des Oeuvres catholiques, sera consacrée aux missions des Pères Jésuites. Le conférencier sera le R. P. Lavoie, S.J.

## Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: Harbour 1241).

## Conférence secrète sur la politique britannique en Extrême-Orient

### A bord du croiseur "Kent", dans le port de Singapour

Singapour, 23 (S.P.A.) — Des officiers de marine de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande se sont réunis à bord du croiseur *Kent*, aujourd'hui, pour conférer secrètement sur la politique britannique en Extrême-Orient. On attache une grande importance à cette conférence à cause des programmes navals que le Japon et les Etats-Unis envisagent (le Congrès des Etats-Unis étudie un projet de loi pour la construction de 120 unités).

Le *Kent* porte le pavillon du vice-amiral sir Frederic-Charles Dreyer, commandant en chef de l'escadre de l'Indochine britannique. Trois croiseurs et un porte-avions et des contre-torpilleurs ont transporté au *Kent* les chefs militaires convoqués.

Il paraît que les délibérations portent sur les quatre sujets que voici: l'avenir de Singapour comme base navale; l'avancement de la construction des ouvrages de cette base; les questions d'ordre général touchant la base; la situation en Extrême-Orient.

## Les cours de M. Rabut

M. Jacques Rabut, ingénieur des constructions civiles de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, a inauguré hier soir la série de ses cours à l'Ecole polytechnique, sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien. M. Augustin Frigon, directeur de l'enseignement technique de la province, président et a présenté le conférencier.

L'amphithéâtre était rempli d'ingénieurs, d'entrepreneurs, d'architectes en génie civil et de professeurs de l'Ecole et de l'Université. M. Rabut a traité de l'évolution scientifique et industrielle de l'art de bâtir. L'art de bâtir, dit-il, est né du désir de l'homme de se protéger contre les intempéries et d'assurer sa sécurité et celle de ce qui lui appartient. Il est né aussi de la satisfaction des besoins utilitaires: adduction d'eau, routes, cirques, théâtres, etc.

Les matériaux, les progrès de la science, les progrès de l'outillage et des moyens d'exécution sont les principaux facteurs qui ont agi sur l'évolution de l'art de bâtir.

## Indices des valeurs mobilières

L'indice des actions ordinaires par portefeuille était de 118.8 la semaine finissant le 18 janvier, actions industrielles contre 118.6 la semaine précédente; utilités domestiques, 55.1 contre 52.4; sociétés établies à l'étranger, 85.6 contre 84.1; et pour les trois catégories, 87.7 comparativement à 86.2.

## La production mondiale de l'or

On estime que la production mondiale de l'or en novembre s'élevait à 2,064,000 onces contre 2,067,000 onces en octobre. L'extraction pendant les onze mois finissant en novembre donne 21,907,000 onces. La production du Transvaal a baissé de 909,000 onces qu'elle était en octobre à 898,000. Aux Etats-Unis (y compris les Philippines), 256,634 onces d'or ont été produites contre 251,227 en octobre.

## 'Le nom dans le bronze'

Achetez pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle Le Normand. En vente au *Devoir*, un dollar franco, ou chez l'auteur, 163 rue Mackay, Ottawa.

## Le maréchal Allenby

### Londres, 23. (S. P. A.) — Le Daily Herald publie une dépêche de Singapour annonçant que le maréchal vicomte Allenby s'est rendu en toute hâte de Java au Kent, qui est à l'ancre dans le port de Singapour.

Le correspondant dit que le maréchal était dans l'île de Java censément pour conférer avec les autorités néerlandaises sur le problème de la défense des Indes néerlandaises.

Il ajoute que des mesures rigoureuses ont été prises pour tenir secrètes les libérations qui ont lieu à bord du croiseur. Le *Kent* est ancré dans la partie du port la plus difficile d'accès. De nombreux gardes en interdisent l'accès à quiconque n'est pas convoqué.

## Intervention de la maison Janin

La firme A. Janin and Company, Ltd. a présenté hier l'intervention qu'elle avait annoncée dans la cause de Napoléon Sénécal contre la ville, la *Quebec Paving* et autres, et M. le juge Fabre Surveyer l'a reçue. La compagnie Janin dit que, comme firme de construction et soumissionnaire pour les contrats de la ville, elle a intérêt à surveiller cette cause, et à produire des preuves qu'il serait moins facile aux autres intéressés de se procurer, et qu'elle a aussi intérêt à empêcher l'octroi à la compagnie en cause d'autres contrats qui, à ce qu'elle comprend, sont sur le point d'être accordés. Elle allègue son intérêt à empêcher l'octroi ou la continuation de contrats à son détriment, et qui sont contraires à la loi, aux dispositions de la charte et aux règlements municipaux, et à voir à ce que tous les contrats ainsi illégalement accordés ou continués soient annulés. Pour le reste, la déclaration de l'intervenante suit plus ou moins les alléguations de la requête pour injonction, présentée par Napoléon Sénécal.

## Lévesque et Graveline trouvés coupables

Québec, 23. (S.P.C.) — Alfred Lévesque et Antonio Graveline ont été trouvés coupables, aux Assises, d'avoir conspiré pour frauder les douanes canadiennes et la Commission des Liqueurs de Québec, d'une somme de \$1,500,000, en faisant la contrebande des liqueurs alcooliques dans la province de Québec. Le jury n'a délibéré que quinze minutes avant de rendre son verdict au juge Wilfrid Laliberté. Les sentences seront prononcées à la fin de la présente session des Assises.

## 'John chez les cigales'

'John chez les cigales', c'est le titre du prochain feuilleton du "Devoir". Ne manquez pas de le lire.

# LE REZ-DE-CHAUSSÉE -- FAITS ET OPINIONS

## Sur une lettre

Je reçois ce matin la lettre suivante:

Le 22 janvier 1934.

M. Clarence Hogue,

Le *Devoir*,

Chez monsieur,

Vous avez écrit, il y a quelques jours dans le "rez-de-chaussée" du *Devoir*, que Toronto jalouse Montréal; et j'ai l'impression, après lecture de votre note, que Toronto ne devance Montréal que pour le plaisir de la chose.

Je ne concours pas dans vos idées à ce sujet. Je ne nie pas que Toronto ait eu les yeux sur Montréal pour opérer sa marche en avant, pour avoir peut-être un objectif en vue. Mais je connais un peu la ville de Toronto. Les choses d'administration y sont menées plus rondement qu'ici. Je ne vois pas pour quelle raison Toronto marquerait le pas pour faire plaisir aux gens de Montréal qui font exprès, on dirait, pour que nous passions bientôt au troisième rang. J'ai pensé de vous transmettre mon opinion à ce sujet. Je vous demande de bien vouloir y réfléchir et y prendre ce qu'il y a de bon.

Bien à vous,

Ulysse RACINE

Réjouissez-vous, cher monsieur. Votre impression n'est pas fondée. Si vous relisez l'article en question, en date du 9 janvier, vous

constatez que loin d'attribuer à Toronto un sentiment de petite mesquinerie, je cite plutôt cette ville en exemple et pour nous stimuler. Les quelques exemples que je cite à cette occasion démontrent que, comme vous dites si bien, "les choses d'administration y sont menées plus rondement qu'ici". D'ailleurs, le lendemain, dans un article au sujet du port de Montréal, je rappelle que c'est par l'énergie constante de sa population et par son civisme que Toronto est parvenue à dépasser Montréal dans le domaine industriel et dans le domaine financier.

Nous sommes donc pleinement d'accord. — C. H.

## Jeunesse

Ce n'est pas encore un mouvement d'envie égal à celui de la jeunesse allemande — ne parlons pas de celui de la jeunesse russe parce qu'il pose un problème différent — que celui des *Jeune-Canada* dans la province de Québec. Il suffit cependant à prouver que la jeunesse canadienne-française est à l'unisson de celles des autres pays qui prennent conscience de leurs destinées et ne veulent pas demeurer dans l'indécision, dans l'incertitude, dans l'inquiétude. Le mouvement des *Jeune-Canada* d'ailleurs un mérite supérieur, car il est né librement et spontanément et demeure libre et d'action indépendante. Hier soir, au Monument National, ces jeunes

ont donné une nouvelle preuve de leur indépendance dégagée, de leur bel allant. Ils sont encore baignés de la publicité retentissante que leur a faite le premier ministre de la province, dans un mouvement d'abandon, les huitres aidant, et les mettant aux yeux de la province sous le puissant projecteur de sa parole et de ses journaux. Ils ne manquent pas d'auditeurs. La jeunesse ne doit de les encourager avant tous les autres. Mais les aînés doivent aussi se pencher sur eux, interpréter leurs états d'âmes, scruter leurs desseins, les aider même matériellement. Le mouvement des *Jeune-Canada* est d'inspiration désintéressée. S'ils ne sont que dix-sept, ils peuvent compter non seulement sur les associations de jeunes gens libres comme ceux de l'A.C.J.C. de la J.O.C. et d'autres, mais aussi sur une foule d'autres jeunes gens demeurés hors de ces cadres, mais non moins patriotes.

En France, l'Etat ne s'est pas emparé de la jeunesse, il ne l'a pas enrégimentée comme en Italie et en Allemagne. La dictature n'y est pas installée comme régime, bien qu'on commence à désirer une main ferme pour tenir les rênes du gouvernement. Aussi veut-on que la jeunesse se fasse entendre. Des journaux ont été institués à cette fin, une grande enquête sur les conditions de vie de la jeunesse, afin de savoir ce qu'elle est avant de chercher ce qu'elle peut. "Les problèmes collectifs sont pour beaucoup un luxe, dit l'un de ces journaux. Le malheur de ce temps, est peut-

être là. Chacun, jeune homme ou jeune fille, doit d'abord assurer par les moyens que la nécessité lui impose son existence personnelle. Comment songer au sort de l'Etat, ou à celui de sa "génération" quand le seul problème de vivre réclame toute l'attention et tous les efforts?". En plus du souci de l'existence personnelle, il y a dans notre province l'esprit de parti. Combien de jeunes gens, à Montréal seulement, sont liés à un groupe politique qui les force de se tenir loin des *Jeune-Canada*, ou de tout autre groupe libre, et qui n'ont pas le courage de se libérer? Si jamais les *Jeune-Canada* se sentent isolés, qu'ils songent aux soucis matériels des uns et aux attaches de parti des autres. Tous les autres ne peuvent qu'être avec leur groupe. — A. A.

## Josef Hofmann

Après plusieurs années, le pianiste Josef Hofmann est revenu avec plus d'autorité dans son interprétation et son jeu, mais aussi avec une certaine sécheresse ou l'intellectualité prédomine. Il n'est plus le charmeur d'autrefois, mais cerveau dominateur dans ses conceptions.

Laissons de côté la virtuosité éblouissante qu'il a déployée dans l'ouverture de *Tannhauser* que Liszt a transcrite pour le piano, dans le Scherzo en mi mineur de Mendelssohn et dans quelques rappels; à cela l'auditoire s'attendait.

Les partisans de la tradition toute nue n'approuveront peut-être pas sa manière d'interpréter l'*Appassionata* de Beethoven. Mais pourquoi pas la sienne plutôt que d'autres? Je ne doute pas que son maître Rubinstein, avant lui, n'ait mis dans Beethoven sa griffe de lion. Et c'est bien par ce trait que nous a présenté le premier mouvement de la Sonate et son Presto final: le Beethoven humain que tant d'autres traitent dans la manière

en transportant des oeuvres d'orgue au piano. C'est l'une d'elles: le Prélude et fugue en ré majeur, arrangé par d'Alberti, qui ouvrirait le programme d'hier. Josef Hofmann a joué l'oeuvre avec une vertigineuse virtuosité, ce que, d'ailleurs, elle exige. La Fugue surtout, avec son sujet en doubles croches a plus fait pour montrer l'habileté du pianiste que tout le reste du programme.

Toutes ces réserves n'empêchent pas qu'Hofmann ne soit, avec Paderevski et Cortot, le plus beau pianiste que nous ayons entendu depuis longtemps à Montréal et nous devons remercier M. W. F. Shepherd de nous l'avoir ramené. C'est un maître que les rares survivants des concerts de 1873 n'hésitent pas à comparer à Anton Rubinstein à qui il doit le plus beau de son talent. Frédéric PELLETIER

M. le directeur-gérant, le "Devoir", C.P. 4020, Montréal.

Monsieur:

Je souscris la somme de ..... pour assurer la survivance du "Devoir".

1o—Je vous fais remise ci-jointe de ma souscription.

2o—J'inclus un premier versement de \$..... et je ferai remise du solde comme suit: .....

Signature: .....

Adresse: .....

Remarques du souscripteur: .....

# Le projet de règlement pour les postes d'essence adopté en deuxième lecture et remis à une prochaine séance

## Séance longue et animée au conseil municipal — Tout juste 19 voix — MM. Dupuis, Trépanier et Desroches contre le projet — Débat remis à la demande de M. Gabias

Le conseil municipal a tenu hier une séance longue et animée. Le projet de règlement pour les postes d'essence a fait un pas; il a été adopté en deuxième lecture, puis d'un nouveau remis à une prochaine séance. La deuxième lecture n'a obtenu que 19 voix sur 19 voix requises. Le débat contre le projet a été conduit par MM. Dupuis, Trépanier, Quintal et Desroches; et c'est sur une attaque de M. Trépanier, au moment de la troisième lecture, que le projet a été suspendu à la demande de M. Gabias lui-même.

La séance a été animée, mais il n'y a pas eu de chahut comme ceux que des questions brûlantes ont soulevés dans le passé: cela est dû probablement à l'attitude énergique du maire. On ne s'est pas dit de mots grossiers, mais certaines répliques ont été très profondes. Sous ce rapport, le point culminant de la séance a été une passe d'armes entre MM. Quintal et Gabias, au sujet de la présidence de la Commission métropolitaine.

Dès le début de la séance d'ailleurs, la bataille s'est annoncée. La Ligue des propriétaires avait envoyé une lettre contre le projet et sur la proposition que cette communication soit renvoyée au deuxième ordre du jour pour être étudiée en même temps que le règlement, un échevin a demandé la lecture de la communication.

Puis on a adopté des rapports et des motions que l'on trouvera ailleurs dans le journal d'aujourd'hui. Le premier article de l'ordre du jour: règlement amendé le règlement de construction de la rue Sherbrooke et de la rue par LaFontaine, fut suspendu pour permettre de soumettre aux avocats le texte d'un amendement proposé.

### L'article 5

Et on a repris le débat sur la deuxième lecture du règlement pour les postes de gazoline. Le débat reprit sur l'article 5, qui fixe la distance entre les postes, avec certaines exemptions, etc. M. Dupuis soumet qu'un article que le conseil a refusé d'adopter tombe par le fait même, et qu'on ne peut pas y revenir. A la dernière séance, l'article 5 n'a pas obtenu les 19 voix nécessaires à son adoption, il a donc été rejeté.

Le maire dit que l'objection a été prévue et qu'on a demandé l'avis de MM. Laurendeau et St-Pierre. Le maire lit les lettres de ces avocats dont voici l'avis: pour adopter l'article 5 il fallait 19 voix, mais pour le rejeter il aurait fallu aussi la majorité; l'article n'ayant été ni adopté ni rejeté, cela veut dire que le conseil n'était pas alors prêt à l'accepter, et l'article doit être considéré de nouveau.

### M. Trépanier pose des questions

A l'article des avis de motions, M. Trépanier avait donné avis qu'à la prochaine séance il présenterait une motion pour faire amender l'article deux du présent projet de règlement. C'est sur cet article deux qu'il a provoqué l'ajournement, et avec son avis de motion, la question ne peut maintenant pas revenir devant le conseil avant quinze jours.

Pour le moment il ne fait que poser quelques questions, pour m'éclairer, dit-il. Il demande d'abord au président combien il y a de postes d'approvisionnement pour les automobiles dans la cité.

M. Gabias répond: 487, dont 175 sont la propriété de 35 compagnies et 312 appartiennent à des particuliers, ce qui fait 36 pour cent pour les compagnies et 64 pour cent pour les particuliers.

M. Trépanier demande ce que veut dire dans cette clause un rayon de 2,000. Il y a un poste de gazoline au coin des rues Dulude et Saint-Hubert; la clause 5 veut-elle dire qu'on ne pourra pas en installer un autre à moins de 2,000 pieds dans toutes les directions; si oui, cela fait 4,000 pieds de distance entre deux postes nouveaux et non 2,000.

M. Gabias dit que le but de cette clause c'est de protéger les petits propriétaires de postes de gazoline; pour que, lorsqu'ils sont installés, une grosse compagnie ne vienne pas se placer à côté d'eux pour les ruiner. Ce qui existe va demeurer, mais on ne peut pas que cela se répète à l'avenir. Il y a une emprise la gazoline à Montréal.

### Gazoline et graisse

M. Dupuis: Ça empest la gazoline à Montréal.

M. Gabias: Oui, mais ça ne sent pas la graisse. On entend dire bien des choses rue Saint-Jacques; on entend dire qu'on a payé des sommes énormes pour empêcher que ce règlement passe.

Le président fait ensuite allusion à un ami de l'échevin de Papineau.

M. Dupuis: Nommez-le.

M. Gabias: M. Bray.

M. Dupuis: Rien qu'un point d'ordre. Je ne sais pas depuis quand M. Bray est plus ami avec moi qu'avec M. Gabias.

M. Trépanier: J'espère que le président n'insinue pas que ceux qui veulent voter contre ce règlement ont été grâissés.

Le maire: Je crois que les échevins doivent éviter les insinuations et les interruptions.

M. Gabias: J'ai trop de respect pour votre décision pour en appeler.

M. Quintal: Même pour ceux qui violent contre?

M. Gabias: J'ai déjà voté contre des projets de règlement. J'espère qu'on respectera ceux qui vont vo-

ter pour comme ceux qui vont voter contre. Ils ont droit au même traitement. Nous croyons que la mesure est bonne, et dans des cas bien spécifiques elle peut être amendée.

### Pourquoi cinq ans?

M. Trépanier: Une autre question pour m'éclairer. Pour la première fois à Montréal on fixe un temps pour la durée d'un règlement au lieu de le faire à vie comme d'habitude. Le président a dit: Nous faisons cela pour la protection des petits vendeurs à Montréal. La semaine dernière on nous a passé un Québec sur une clause dont je n'ai pas le droit de parler parce que j'ai donné un avis de motion à ce sujet. Le président dit qu'on va protéger les petits. Voici ce qui va arriver, comme c'est arrivé ailleurs: pendant quelques mois on va assister à une réduction du prix de la gazoline. Puis nous verrons les petits postes indépendants disparaître. Et lorsque le nombre des postes sera réduit, nous nous trouverons pour cinq ans à la merci du petit groupe monopolisé sous une seule ou deux compagnies, qui fixeront les prix. Ce règlement les aide considérablement à arriver à ce résultat. M. Trépanier ajoute qu'on va mettre sur le pavé des jeunes gens qui, à la sortie des grandes écoles, l'École des hautes études, la faculté de Droit, n'ont pas pu trouver autre chose que des emplois dans les postes de gazoline.

M. Legault: Les règlements de construction qu'on a changés à tous les trois mois sont-ils faits à vie?

M. Trépanier: Nous avons le privilège d'amender les règlements et nous ne faisons de dommage à personne. Mais pourquoi fixer une période de cinq ans?

M. Gabias: Je comprends qu'il y a un amendement qui va probablement satisfaire l'échevin de LaFontaine. Ensuite on ne mettra pas tant de monde que ça dehors. Quant à ceux qui sortent des grandes écoles, etc., on n'a pas besoin d'avoir étudié le droit pour vendre de la gazoline. L'amendement que proposera l'échevin de Saint-Louis pour réduire la durée du règlement à deux ans donnera une garantie suffisante à ceux qui veulent faire des améliorations à leurs postes de gazoline. D'ailleurs pour une raison suffisante on peut amender un règlement.

M. Trépanier: Votre réponse n'est pas en rapport avec votre règlement. Vous dites que nous pourrions amender. Nous ne le pourrions pas parce que vous allez décréter que le règlement est pour, disons deux ans. Vous faites allusion à ceux qui étudient le droit parce que mon fils vient d'être reçu avocat. S'il ne peut pas pratiquer le droit, il vendra de la gazoline ou pellettera de la neige à Montréal; il n'y a pas de son métier.

M. Dupuis propose, vu toute cette discussion, que le conseil se forme en comité général. Plusieurs parlent ensemble et le maire décide que si M. Trépanier a plusieurs questions à poser, il doit les poser toutes ensemble et que le président y répondra dans son discours à la fin.

### Veut-on une loi provinciale?

M. Trépanier: Il serait bon que le conseil sache si c'est l'intention du comité de demander au conseil de soumettre ce règlement à la législature pour qu'elle lui donne force de loi. J'attire l'attention du conseil. Si nous votons ce règlement et qu'on en fait un statut provincial, aucun conseil à venir ne pourra le changer. C'est un acte grave que je ne puis pas appuyer par mon vote. M. Trépanier parle de l'opposition de la Ligue des propriétaires au projet, il demande pourquoi les exceptions prévues pour certains lots.

M. Legault: Cela existe depuis dix ans. M. Legault dit que l'opposition à ce règlement ne s'est manifestée que depuis quelques jours alors que le projet est devant le conseil depuis le 10 octobre. Il ajoute qu'il aimerait que les règlements jouissent d'un peu plus de stabilité, que lorsqu'un conseil a étudié un règlement de construction, un autre ne vienne pas six mois après tout changer. Quant aux compagnies de gazoline, M. Legault dit que ce qui intéresse la population c'est le prix et non le nombre des postes de distribution. Les postes de gazoline déprécient la valeur des propriétés avoisinantes. Dans le centre de New-York, on ne peut pas s'approvisionner de gazoline. Le projet de règlement est pour cinq ans; si c'était pour toujours, je serais content, parce que ce serait un privilège exclusif pour les propriétaires des postes existants.

M. Trépanier: J'espère que le conseil n'insinue pas que ceux qui veulent voter contre ce règlement ont été grâissés.

Le maire: Je crois que les échevins doivent éviter les insinuations et les interruptions.

M. Gabias: J'ai trop de respect pour votre décision pour en appeler.

M. Quintal: Même pour ceux qui violent contre?

M. Gabias: J'ai déjà voté contre des projets de règlement. J'espère qu'on respectera ceux qui vont vo-

ter pour comme ceux qui vont voter contre. Ils ont droit au même traitement. Nous croyons que la mesure est bonne, et dans des cas bien spécifiques elle peut être amendée.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

ces deux messieurs vérifient avec le secours du greffier.

M. Dupuis: Rien de pire qu'une chicane de famille.

M. Gabias: Ça donne bien du trouble au père.

M. Fortin demande ce qui adviendra pour le garage sous le Champ de Mars. La compagnie a l'autorisation de construire un garage et elle ne pourra pas avoir dans son garage de poste d'approvisionnement, car ce poste n'existe pas actuellement, et il y en a déjà à moins de 2,000 pieds. Il demande s'il faudra amender le règlement.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a dit que l'opposition au règlement n'a été faite que depuis quelques jours. Le règlement est déposé depuis le 24 octobre, mais il n'est officiellement devant nous que depuis 15 jours, nous ne pouvions pas nous y opposer avant. Je me suis opposé la semaine dernière parce qu'on prétendait dans le public que nous nous faisons les protecteurs des trusts. Nous recevons des lettres à ce sujet. Je ne m'occupe pas de l'opinion de l'électorat rien qu'en temps d'élection, mais tout le temps nous avons une demande sérieuse des propriétaires de taxis qui auraient voulu être reçus par le comité et ne l'ont pas été.

M. Dupuis dit d'abord qu'il avait la semaine dernière, des raisons de s'opposer au projet, et qu'il y reviendra; mais il a depuis trouvé d'autres raisons de s'opposer. L'échevin d'Abtinsky a

# La Page Féminine

"Vivre en aimant"

## LETTRE DE FADETTE

Dans les champs ouatés, pas âme qui vive, rien qu'un désert blanc. Les lointains brumeux s'estompent si bien qu'on ne peut distinguer le ciel et la terre. Seul, un bois voisin se profile sur cette page blanche: les troncs noirs et les branches nues ressemblent à des squelettes égarés dans toute cette blancheur.

La jeune fille assise près de la fenêtre a laissé glisser sa couture, ses yeux vagues sont remplis de rêve, elle est bien loin de la grande salle si propre, si claire où le poète pétille. La mère, dans la cuisine, remue les casseroles en chantant, le père fume sa pipe et son lourd va-et-vient à travers la pièce, fait vibrer la vaisselle du buffet.

Il s'approche et pose doucement sa grosse main sur les cheveux de la petite: il y a quelque chose de touchant dans son geste caressant.

— Est-ce qu'on pourrait savoir, Mamzelle, ce que vous voyez, si loin, au bout des champs? Moi, je n'y vois que de la neige, de la belle neige comme dans l'ancien temps! A quoi pense la demoiselle?

— Je pense... — elle hésite, — je pense que j'aimerais à m'en aller à la ville...

— Tu dis? A la ville? Et pour quoi y faire?

— Travailler! J'ai mes diplômes, je sais le français et l'anglais, la dactylographie et la sténographie, je suis préparée à entrer dans un bureau. Vous ne m'avez pas fait instruire pour bêcher le jardin, soigner la volaille et traire les vaches, j'imagine?

Stupéfait, le bonhomme la regarde, et puis, éclatant:

— Mais tu parles donc sérieusement! Tu veux partir de la maison, nous laisser, la mère et moi, et tu viens quasi de sortir du couvent! Ben, vrai! tu m'as donné un coup! Je te croyais plus d'esprit et plus de cœur!

Non! fit-il en élevant la voix, je ne l'ai pas fait instruire pour que tu t'en ailles à la ville gagner la vie! Elle est gagnée, la vie, ma fille, et on veut te garder ici, avec nous autres, jusqu'à ce que tu te maries!

Ta mère vieillit... — son ton s'adoucit — elle a tant travaillé pour vous autres, les enfants, et pour moi, et pour la terre... Comme de bonne, on comptait sur toi, notre seule fille, pour l'aider à présent et rendre la maison plus gaie, plus belle... et tu parles de t'en aller! de nous abandonner pour vivre toute seule à la ville... et te perdre peut-être?...

Entends-tu, ma fille, et comprends-tu! Tu vas rester avec nous et je compte que tu ne nous seras pas regretter de l'avoir laissée au couvent plusieurs années pour l'instruire.

Ah! ton oncle Michel m'avait averti, il y a quatre ans: — "Prends garde! qu'il disait, si tu la tiens au couvent, elle ne voudra plus rester chez vous: elle nous méprisera tous, les vieux et les jeunes; elle se pensera plus drôle que tous nous autres!"

Je trouvais qu'il parlait comme un vieux fou. Vas-tu lui donner raison?

Un silence, il approche une chaise et s'y assoit: — Tu n'étais pas sérieuse, hein, ma petite fille? Tu ne nous mépriseras pas parce que tu en sais plus long que nous? Et tu ne penses pas à t'en aller?...

Sa voix tremble d'émotion contenue. Elisa, immobile, ne répond pas, de grosses larmes l'aveuglent: la mère, tenant encore le chaudron qu'elle vient de récuser, regarde son mari, voit les larmes de sa fille et elle ne veut pas que le père en ait connaissance.

— Voyons! voyons, Mathieu, c'est, comme ça, une idée qui lui a passé par la tête! C'est fantaisie, les jeunesse! Elle sait bien que ce n'est pas possible d'aller vivre avec des étrangers quand on l'aime tant ici! Ça va lui passer... laisse-la tranquille, le père!

Il s'en va d'un pas encore plus lourd, la mère s'éloigne aussi en essayant ses yeux du coin de son tablier.

Et Elisa continue de regarder les lointains où disparaît le rêve de ces deux dernières années: elle se demande: — Comment puis-je vivre ici, toujours?... Tout m'y ennue et la vie est si remplie et si amusante en ville!

Et le soir tombe lentement sur ce petit drame.

FADETTE

## Plus loin

(A Charles-Eugène)

"Ma tante, quoi qu'y a, l'autre bord de la mer?" — "L'autre bord de la mer"? Mon mignon, c'est encore de l'eau bleue et tranquille ou bien le flot amer, Qu'aiment tous les enfants, que toute mère abhorre.

L'autre bord de la mer?... Oui, j'y pense... il y a Tout ce que tes trois ans ignorent de la vie; Ce sont tes "qu'est-ceci" tous tes "pourquoi cela"? C'est l'avenir qui vient à ton âme ravie.

Ce sont tous les désirs faits lorsque rient tes yeux: Désirs de vrai bonheur de maman qui t'embrasse; Grands désirs de succès, désirs ambitieux De papa qui te voit, déjà, passant sa trace.

"L'autre bord de la mer"... Ce sont les rêves fous Que tu feras un jour... Grands rêves de jeunesse Se faufilant au cœur au rythme des remous, Le prenant tout entier dans une pure ivresse.

Tu grandiras bientôt affirmant ta valeur; Mais tu verras, hélas! par l'ardeur de ton âme Qu'à vingt ans plus qu'à trois, on rêve de bonheur. Qu'on lui tend ses deux bras, qu'on crie et qu'on se pâme Pour entrevoir plus loin que ce mouvant désert Cet avenir qui nous semble être un vrai dictame, Pour savoir "quoi qu'y a l'autre bord de la mer?"

Andrée GEROGET

Janvier 1934.

## La vie intellectuelle

Esprit et méthodes — Que convient-il d'apprendre? — Connaissances pratiques et d'agrément

Vivre de l'esprit, c'est essentiellement connaître, comprendre, savoir. Nous connaissons les personnes et les choses qui nous entourent.

Nous apprenons, par l'histoire et par la géographie, à connaître personnes et choses éloignées de nous. Mais il ne s'agit pas seulement de connaître, il faut comprendre, comprendre l'enchaînement des phénomènes naturels: soleil et fécondité, électricité, force et lumière; comprendre les actes humains: les désirs, les besoins, les passions qui les expliquent; comprendre les mécanismes inventés par l'homme, tels que chemins de fer, autos, avions, il faut enfin savoir, c'est-à-dire qu'il faut posséder des connaissances assimilées, qui réclament et animent tout notre mouvement intellectuel.

Toutefois, on ne peut pas tout savoir. Que convient-il d'apprendre? Sans entrer dans le détail des diverses formations spéciales, on peut dire que chacun a besoin de connaissances pratiques et de connaissances spéculatives. Les premières sont celles qui nous servent directement à vivre, comme de connaître les personnes avec qui nous vivons, les lieux que nous habitons et les objets qui nous sont nécessaires, tels que le pain, les vêtements, etc. Parmi celles-là se range, comme indispensable à tous, la connaissance de la parole, de la lecture, de l'écriture, du calcul; d'autres sont relatives à l'exercice d'une profession: connaissance de la menuiserie, de la maçonnerie, de l'agriculture, de la médecine, du droit, etc. Parmi celles-là chacun doit choisir celles qui seront nécessaires à sa profession. Certaines connaissances, qui peuvent d'ailleurs donner lieu à des professions distinctes, sont surtout auxiliaires, c'est-à-dire qu'elles servent d'instrument à quelque autre activité. Ainsi la sténographie, la dactylographie, les langues vivantes, sont des auxiliaires, notamment du commerce. Ce sont des outils pour la vie intellectuelle pratique, plus que des objets directement recherchés.

Il n'en est pas de même des arts d'agrément et des sports, qui, s'ils peuvent être utilisés pour des buts professionnels, sont avant tout recherchés pour eux-mêmes. Le piano a pour but le plaisir musical; la broderie, la peinture, le plaisir de l'art, et ainsi les autres.

Ces arts d'agrément, comme on les appelle, nous mènent à la vie intellectuelle désintéressée, où l'on apprend pour le bonheur d'apprendre, pour l'élargissement d'être que procure le savoir, pour

la bienfaisance encore qu'il permettra d'exercer et non plus pour des buts utilitaires.

Quelles sont les connaissances désintéressées ou spéculatives qui donnent le plaisir de voir, de contempler (contempler vient d'un mot latin qui veut dire regarder comme dans un miroir)? Ce sont toutes les sciences, et c'est tout le réel, ce sont les arts et la littérature, ce sont les métiers regardés comme objet de savoir, non comme technique à acquérir; ce sont, enfin, la philosophie et la religion, qui donnent les clés du savoir suprême. En d'autres occasions, nous avons parlé du tour d'horizon ou encyclopédie réduite faisant le tour du monde et des connaissances, pour en reconnaître sommairement l'ensemble et les principales lignes.

Ainsi, en résumé, chacun a besoin de connaissances pratiques pour gagner sa vie, de connaissances d'agrément pour le charme de la vie, et de connaissances spéculatives pour l'ornement et la joie de l'esprit. Parmi celles-ci, le tour d'horizon sera utile pour mettre de l'ordre dans l'esprit.

Mais à quoi bon tout ce travail? La réponse est aisée; l'expérience même montre la nécessité du savoir, et nous venons de le voir. Mais il y a mieux: si nous voulons nous servir les uns les autres, comment le pourrions-nous sans connaissances? Assurément, le savoir n'est pas le dévouement, mais comme il le sert bien! Que ferait le cœur d'or d'une bonne infirmière sans les connaissances spéciales qu'elle a dû acquérir? Et l'amour maternel n'a-t-il pas besoin du savoir ménager? Le savoir procure encore la joie de l'esprit, il prévient le vide de l'oisiveté, il permet de se promener à travers le temps et l'espace, il permet d'entrer en communication et, si le cœur s'y joint, en communion avec nos semblables. Quel n'est pas, à cet égard, le rôle d'une langue vivante qui double notre domaine spirituel?

Ainsi soyons heureuses d'étudier, profitons-en selon nos moyens, et ne tenons pas pour perdus les années que nous y consacrons.

## Chapelle de Marie-Réparatrice

1025, MONTRÉAL OUEST, OUTREMONT

Les Associés de l'Adoration du Très Saint-Sacrement priés de prendre part à l'Adoration solennelle qui aura lieu dans la chapelle de Marie-Réparatrice, le dimanche 28 janvier à 4h. 15 p.m., à l'occasion de la réception des zélatrices et durant laquelle il y aura allocution.

## SE TRAINAIT AVEC LE LUMBAGO

Voici un témoignage intéressant pour toute personne souffrant de ce pénible malaise qui s'appelle le lumbago. Une femme écrit:

"Durant des années je souffris de lumbago. Par les temps d'humidité, c'est avec peine et douleur que je me tournais dans mon lit, tant j'éprouvais de raideur dans les membres. Il y a deux ans, j'étais prise à la fois de lumbago et de sciatique et pendant une quinzaine, je me traînais littéralement, souffrant terriblement. J'avais plutôt l'air d'avoir 100 ans que 33 ans. Quelqu'un me conseilla de prendre les Sels Kruschen, ce que je fis et continuai de faire, avec le résultat que je n'ai pas ressenti le moindre soupçon de lumbago depuis". — Mme G. P. C.

Comment se fait-il que Kruschen soit aussi efficace pour enrayer le lumbago? C'est simplement parce qu'il s'attaque à la base même du mal et en fait disparaître la cause, qui est l'impureté du sang. Les six sels minéraux contenus dans Kruschen purifient et vivifient le sang en favorisant la régularité de tous les organes éliminateurs.

## MODE

### NOS ROBES DU JOUR

#### Le matin

La petite robe que vous mettez chez vous ou pour vos courses nécessite un tissu résistant, de laine, angoras moelleux ou bourrus, velours de laine, jerseys, nattes, diagonales. Le mélange de l'uni et de l'écosais se combine heureusement pour ces robes simples. Les tons neutres sont les plus favorables.

La coupe de ces petites robes doit être très sobre: encolure montante, nette ou agrémentée d'un petit col, d'un bourrelet, d'un gaufre qui se posent en collier. Une cravate tricotée en laine angora leur est aussi une gentille et peu coûteuse garniture. Pour simples qu'elles soient, ces petites robes du matin montrent quelque recherche dans les manches: emmanchures travaillées de pièces apparentes ou se prolongeant en pattes d'épaules ou en empiècement; les jupes sont plus droites, plus étroites, plus courtes aussi que celles de l'après-midi. Pour remédier à l'ampleur très mesurée, on incruste des panneaux plissés dans le fourreau étroit.

#### L'après-midi

A moins de réunions très élégantes, matinales de contrat, cortèges de mariage qui comportent pour les toilettes des tissus plus somptueux, la mode est très électorale en ce qui concerne les robes dites "d'après-midi". Le crêpe marocain, le crêpe Paris, les soieries cotées, le velours et les lainages fantaisie sont également en faveur. La longueur plus ou moins accentuée de ces robes, les éléments de leurs garnitures graduent leur degré d'élégance. Dans l'ensemble, la ligne des robes paraît très simple. Les jupes sont droites, les corsages plats et montants ont cependant une coupe très étudiée. Mais c'est dans les emmanchures, les encolures, la forme des manches que la fantaisie a libre cours. Parmi ces dernières, voici des manches gagnées, des manches bouffantes ou amplemment drapées avec des bourrelets ou des épaulettes rehaussant ou élargissant les épaules. Les volants, les plissés ornent de leur grâce si féminine nombre de nos robes.

### Comment lire?

Ordonner ses lectures. — Passer d'un roman à un livre d'histoire, de celui-ci à un recueil de vers; sauter d'un ouvrage de philosophie à un roman d'aventures, c'est agir comme le ferait un individu qui avalerait successivement et au hasard de la crème, de la viande rôtie, des fruits confits, du potage. Tous ces mets peuvent être bons en soi. Cette accumulation et ce pélemême n'en produiraient pas moins une indigestion et à la longue une maladie d'estomac.

Lire peu... Il faut lire, mais trop lire est indigeste; une impression chasse l'autre, il en résulte un tohu-bohu de la pensée, une sorte de chaos. Si vous voulez profiter de vos lectures, lisez peu, pour ne pas fatiguer l'attention et laisser l'intérêt intact. Lire en réfléchissant. — Ne lisez pas passivement, en regardant défiler les idées un peu comme un film de cinéma. Prenez le temps de

## Deux grandes aubaines de la Vente de Mi-Hiver

# E A T O N

### Nappes ourlées à jour en toile damassée

Spécial de la Vente de Mi-Hiver, mercredi, chacune. Environ 64" x 82". Fini doux, en jolis dessins floraux et conventionnels.

# 2.95

### Nappes en toile naturelle irlandaise. Environ 50" x 70"

Spécial de la Vente de Mi-Hiver, mercredi, chacune. Toile nuance crème, avec bordures en bleu, vert, or, etc. Qualité solide qui se lavera bien et durera longtemps.

# 1.19

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

réfléchir, de penser au contact de l'auteur; cela seulement est du travail intellectuel. "Dévorer des livres" est un exercice tout passif et indigeste, qui rend au fond l'esprit paresseux. La lecture ne devient active, et par conséquent profitable, que lorsque l'on pense en lisant.

Choisir ses lectures. — Ne lisez pas pêle-mêle tout ce qui se présente. Votre esprit ne supportera pas plus ce mélange que votre estomac le menu bizarre que je vous proposais tout à l'heure. Sachez choisir vos lectures en fonction de vos études, pour préparer votre situation future, pour compléter votre formation morale, pour y trouver une distraction saine. Et consultez avant de lire; faites-vous guider dans votre choix.

— (Jeunesse Etudiante Féminine, juillet 1931).

## "Il était une fois"

(Par FADETTE)

"Il était une fois..." Mots magiques! Mots évocateurs de nos plus merveilleuses heures d'enfance. C'est le titre d'un joli volume gris-vert qui contient de beaux contes, dont quelques-uns historiques. Vous voudrez les lire et les relire, pour les raconter à nos enfants et, plus tard, à nos petits-enfants. Vous verrez leurs yeux s'agrandir et peut-être se remplir de larmes en attendant l'histoire du "Capitaine Jos", nature petit homme orphelin de mère et abandonné par son père, puis commandant à une bande de jeunes voleurs et finalement traduit en cour où l'on découvre qu'il avait volé jusqu'à une petite fille; mais c'était parce qu'il l'avait trouvée infirme et maltraitée, et qu'il voulait la faire vivre du produit... de ses larcins!...

Il y a aussi les histoires, racontées d'une manière neuve, de Jeanne d'Arc, de Madeleine de Verchères, la légende de saint Patrice, le voyage des Rois Mages, l'histoire des petits chats qui n'avaient pas de père... et plusieurs autres contes si beaux et si bien écrits que nous ne pouvons les laisser passer sans aussi les aduler.

"IL ÉTAIT UNE FOIS", par Fadette, est en vente au Service de librairie du Devoir, 75c franco.

## Cercle pédagogique Desrosiers

Le 16 décembre dernier, le Cercle Desrosiers célébrait dignement le cinquième anniversaire de sa fondation.

A cette fête, il y eut jolies programmes musical et littéraire: M. Abram recita une charmante poésie, M. Tremblay exécuta un morceau de piano. Un numéro de chant fut rendu par M. Latour. M. Lemieux commenta les récents événements. Le conférencier, M. Jules Massé, parla des "patriotes de 1837". Ce fut, dit-il, la seule guerre civile au Canada. Il en analysa les causes, puis il fit le récit des batailles de Saint-Denis, de Saint-Charles et de Saint-Eustache.

De cette insurrection, il tira des conclusions pratiques. M. Proulx a remercié l'orateur, M. Brisebois, le président, for

mula des vœux de bonheur à l'adresse de M. l'abbé Adélaïde Desrosiers, qui faisait l'anniversaire de sa naissance.

## Fédération des oeuvres de charité

LE PROCHAIN APPEL

La Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises fera son appel annuel au public le printemps prochain. Bien que la date n'en soit pas encore définitivement fixée, il est probable que la campagne aura lieu du 14 au 23 avril. On sait que la Fédération, fondée en 1933, groupait seize Oeuvres, et qu'elle a, dès la première année, dépassé son objectif. La campagne de 1934 sera dirigée par M. J.-Ernest Savard, qui s'est déjà assuré le concours des meilleurs collaborateurs qu'il a pu trouver. Il aura notamment le précieux appui du président honoraire de la campagne, le général E. de B. Panet, son prédécesseur, et de Mme Athanase David, sous la direction de qui la section féminine a largement contribué au succès obtenu l'année dernière.

## Activités féminines

CHEZ LES EMPLOYEES DE MAGASIN

Mercredi, 24 janvier, réunion générale de l'Association professionnelle des employées de magasin, à 8 heures 15 p.m., dans les salons de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853, rue Sherbrooke est. La comédie intitulée "Un malentendu" sera jouée par Mlle Bluteau et Mmes Pauline et Lucienne Phaneuf.

Le salut du Très Saint-Sacrement clôturera cette réunion. Toutes les employées de magasin sont cordialement invitées.

SOCIÉTÉ DES OUVRIÈRES CATHOLIQUES

C'est cette semaine que recommencent les cours du soir donnés par la Société des ouvrières catholiques dans les salles de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853, rue Sherbrooke est. Ces cours se donnent comme suit: Lundi, cours de solfège, chant religieux et chant profane. Mercredi, cours de coupe, couture, robes, manteaux, chapeaux, broderie, dentelle à l'aiguille et tricot, ainsi que repérage de vêtements usagés et reprisages.

Vendredi: dessin industriel et commercial. Pour renseignements, s'adresser à la directrice des cours du soir, 853, rue Sherbrooke est, FRontenaq 2665.

## PETIT CARNET

EN VOYAGE

M. et Mme Léopold-M. Fortier, avenue Sunnyside, sont actuellement à l'hôtel Plaza, 5e avenue, N.-York, en route pour la Méditerranée et une tournée en Europe.

que l'air de Grandpont est un remède souverain pour guérir l'anémie des finances.

Débarassée de ce souci, la bonne demoiselle ne songe plus à son cousin; toutes ses pensées se concentrent désormais sur de plus intéressants personnages: Mlle Courtenay, le docteur Le Gall. Que cette exquise Gisèle épouse ce chevaleresque André, et la vieille fille mourra contente. Elle essaiera même de rester tranquille et de renoncer à nouer, après celle-ci, d'autres intrigues matrimoniales: les chefs-d'œuvre ne se recommandent pas! mais elle veut réparer les torts dont elle se juge coupable en coopérant à un mariage inscrit, de toute éternité, dans les desseins providentiels.

Si charmants tous les deux! si supérieurs! si évidemment créés l'un pour l'autre! L'union la mieux assortie qu'on puisse rêver! A vrai dire, ce couple riche de vertus et d'amour sera pauvre d'argent, quoique l'éclipse de Rodolphe amène beaucoup la situation de son

rival. Mais avec un brin d'ingéniosité on vient à bout d'arranger les choses... soit par un cadeau à la fiancée... ou encore par un testament. Un testament! Oui, c'est cela! Séance tenante, Mlle Olive esquisse le projet de ses volontés dernières: un legs à l'école libre, un autre à l'église du village... une rente à Fanchette, à charge de soigner Minet qui a des habitudes de grand seigneur... et tout le reste ira au ménage Le Gall, la respectable demoiselle se tenant quiette envers cette branche des Boillanac qui porte de si mauvais fruits!

(A suivre)

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARbour 1241\*).

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (S. responsabilité limitée), éditeur-proprétaire, Georges Paillier, directeur-gérant.

## Feuilleton du "Devoir"

# Petite Guerre

par François Duclos

75

(Suite)

— En Savoie, nous avons un proverbe pour le mariage, reprit la montagnarde sentencieusement: "la première année, baisi-baisi; la seconde année, grogni-grogna; la troisième année, batti-batta."

D'abord, on s'embrasse; après, on grogne; enfin, on cogne. Et la troisième année dure toujours!

— Ah! dit Sophie rouge de colère, ce sont les Savoyards qui ont inventé cela? Eh bien, les Savoyards ont raison — étant donné le fichu caractère des Savoyards!

Et cette flèche lancée, elle se retira noblement, pour chercher ail-

leurs des auditeurs plus bénévoles, et songer au jour bienheureux où elle deviendrait Mme Champagne. Cette année-là, le carillon des cloches arrivant de Rome éveilla de joyeux échos à Grandpont. Oh! quelle résurrection radieuse, la résurrection du printemps, la résurrection de l'espoir... car Gaston Verger revient en vacances, son diplôme de licencié en poche, et bientôt ses fiançailles avec Marthe Blondin sont officielles.

Chère petite Marthe! elle ne peut croire à son bonheur, qui lui semble un vrai conte de fées! Pour s'assurer qu'elle ne rêve pas, elle

contemple d'un oeil humide l'anneau passé à son doigt — une perle, un diamant — dont l'union symbolique représente celle des deux époux: elle, la perle précieuse à l'éclat modeste; lui, le diamant incorruptible, le cœur fidèle et loyal!

Cette bien-aimée bague, embrassée, mise, remise, perdue, retrouvée plus de cent fois, a déjà reçu bien des confidences; elle sait des secrets que Marthe ne révèle pas à Pauline, qui tâche pourtant de faire bonne figure à mauvais jeu. La sœur aînée et le digne notaire sont certainement les moins charmés de l'aventure. Il leur faut un effort pour s'associer à la satisfaction nuancée de condescendance chez les Verger, de gratitude chez les Blondin. Deux cent mille francs de dot contre dix mille! Mais l'amour équilibre la balance, et tout le monde approuve Gaston.

Un autre mariage passionné encore plus l'opinion publique, qui se délecte à la pensée d'une promptie et favorable conclusion. Plus les héros de roman sont malheureux,

## Tout prochainement

# "John chez les cigales"

Un roman qui vous intéressera en vous amusant tout plein.

plus ils sont sympathiques. — et Dieu sait si les traverses ont manqué à ceux qui, après tant d'épreuves, voient enfin disparaître les obstacles accumulés sur le chemin du bonheur!

Qui donc empêcherait, maintenant, André d'épouser Gisèle? M. Courtenay est mort, réconcilié avec Dieu, avec le docteur Le Gall, auquel il a légué son trésor le plus cher. Deux cœurs joyeux ratifient sa volonté suprême, et les applaudissements qui salueront les fiançailles seront unanimes, comme

ils le furent naguère lors du départ de M. de Boillanac.

Oui, le célèbre lauréat de la Faculté de Bordeaux s'est rendu aux conseils de Mlle Olive en regagnant la Gascogne. Après avoir brillé un instant au firmament grandpontin, il évolue aujourd'hui dans la sphère plus vaste où, comme un météore, il a filé en un clin d'oeil de l'Occident. Des prétextes de santé personnelle lui ont servi à expliquer sa fuite. Chacun a fait semblant de le croire, et personne ne l'a cru; mais on raconte tout bas

# COMMERCES ET FINANCE

## LES NOUVELLES EN RACCOURCI

**Le commerce extérieur**  
La valeur de nos exportations en 1933 s'est élevée à 531 1-2 millions de dollars, comparativement à 493 3-4 en 1932, tandis que nos importations n'ont été que de 401 1-2 millions contre plus de 452 1-2 millions en 1932.

**Simpson's Ltd**  
Les bénéfices d'opération de Simpson's Ltd en 1933 se sont établis à \$1,826,607 comparativement à \$679,278 en 1932.

**L'or à Londres**  
Londres, 23. (P.A.) — Le cours de l'or a fléchi de 2 pence à 132s. 9d.

**Cours de l'argent**  
Londres, 23. (P.A.) — Le marché de l'argent est peu actif et le cours fléchit de 1-8 à 19 1-2d.

**Cours du sucre**  
New-York, 23. (P.A.) — Le marché du sucre est ferme. Options: jan. 1.37; mars 1.43-45; mai 1.49; juil. 1.53; sept. 1.57; déc. 1.62.

**Marché du bétail**  
(P.C.) — Le nombre d'animaux mis en vente sur le marché de Montréal ce matin était de 1,267, soit 111 bêtes à cornes, 281 veaux, 748 porcs et 27 agneaux et moutons.

Les bêtes à cornes offertes étaient de qualité commune ou à peine moyenne et les prix se sont maintenus pour ces catégories. Les prix des veaux restent les mêmes, soit de \$2.75 à \$3 pour les veaux d'herbe à \$7.50 pour les veaux de bonne qualité. Les porcs à boucherie se sont vendus à \$8.75 plus la prime ordinaire. Les lourds se sont vendus à \$8.25, les extra-lourds à \$8.75 et les légers entre \$8.50 et \$8.75.

**Les grains**  
Chicago, 23. (P.A.) — Les cours des grains ont faibli ce matin malgré qu'on annonce une vague de froid dans la région du nord.

## Bourse de New-York

New-York, 23. (P.A.) — La tendance était plutôt irrégulière à Wall Street ce matin. Une plus grande fermeté des métaux peu après l'ouverture a eu pour effet d'augmenter l'activité, mais les ferrovies et les utilités n'ont pas été influencés et bientôt l'activité est tombée.

An nombre des titres qui se sont avancés d'un point et plus on note Douglas Aircraft, American Can et U.S. Smelting, mais ces gains ont été réduits de moitié ensuite. Consolidated Gas, Santa Fe, N. Y. Central, Case, North American, U.S. Steel et Chrysler ont fléchi de quelques fractions à un point.

Le marché est devenu plus ferme dans la deuxième heure et à midi un certain nombre de titres s'élevaient avancés de quelques fractions à un point.

Cours fournis par la maison GEOFREY & RAINVILLE, courtiers, 223, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Air Reduction	102 1/2
Allied Chemical	132
American Can	102 1/2
American & Foreign Power	10 1/2
American Power & Light	8 1/2
American Smelting	45 1/2
American Water Works	40 1/2
American Tel. & Tel.	118 1/2
Anacosta	16 1/2
Atchafalpa	62 1/2
Atlantic Refining	32 1/2
Auburn	32 1/2
Baldwin Locomotive	27 1/2
Baltimore & Ohio	27 1/2
Bethlehem Steel	43 1/2
Canadian Pacific	16 1/2
Commercial Solvents	23 1/2
Columbia Gas & Electric	14 1/2
Cons. Gas of New York	102 1/2
Continental Can. Co.	80 1/2
Corn Products	79 1/2
Commonwealth Southern	2 1/2
Dupont	6 1/2
Electric Power & Light Corp.	43
Fraser & Neave	37 1/2
General Foods Corp.	37 1/2
General Motors	117 1/2
Gillette	117 1/2
General Electric	41 1/2
General Ry Signal	17
Hudson Motors	15 1/2
Int. Tel. & Tel. Co.	15 1/2
Johns-Manville	22 1/2
Kennecott Copper	28 1/2
Leaves Theatres	28 1/2
MacKay Trucks	26 1/2
Montgomery & Ward	26 1/2
Nash Car Co.	28 1/2
National Electric	49 1/2
National Power Light	11 1/2
New York Central	37
North American	19 1/2
Noranda Mines	19 1/2
N. W. Haven	19 1/2
Packard Motors	43 1/2
Pennsylvania R. E.	17 1/2
Phillips Petroleum	40 1/2
Pub. Serv. of New Jersey	40 1/2
Radio Corp.	8 1/2
Remington Rand	19 1/2
Republic Iron & Steel	46
Sears Roebuck	46
Simmons Steel	29 1/2
Southern Railway	24 1/2
Standard Brand	24 1/2
Standard Gas & Electric	17 1/2
Standard Oil of New Jersey	46 1/2
Socony Vacuum Oil	17 1/2
Studebaker	8 1/2
Texas Corp.	27 1/2
Union Pacific	122 1/2
United Aircraft	33 1/2
United Gas Improvement	33 1/2
U. S. Rubber	18 1/2
U. S. Indus. Alcohol	38 1/2
U. S. Steel	41 1/2
Vanadium	25 1/2
Western Union	60 1/2
Westinghouse	41 1/2
Woolworth	48 1/2

## Les obligations

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien et Cie Limitée)

Offre Dem.	
4 1/2 oct. 1935	99 100
4 1/2 oct. 1945	95 96 1/2
3 1/2 1er nov. 1934	101 101 1/2
4 1/2 1er oct. 1935	95 96 1/2
5 1/2 1er nov. 1936	100 100 1/2
5 1/2 1er mars 1937	103 106 1/2
5 1/2 1er déc. 1937	107 108
4 1/2 1er sept. 1940	107 107 1/2
4 1/2 1er oct. 1944	100 101 1/2
4 1/2 1er fév. 1946	100 101 1/2
4 1/2 1er nov. 1946-56	99 100
4 1/2 1er nov. 1947-57	99 100
4 1/2 1er nov. 1948-58	99 100
4 1/2 1er nov. 1949-59	99 100 1/2
9 1/2	100 100 1/2

**Provinces et municipalités:**  
Colombie Britannique 6 1947 94 96  
Ville de Montréal 5 1945 98 99 1/2  
Ville de Montréal 6 1944 103 106  
Ville de Winnipeg 6 1942 95 96 1/2  
Manitoba 6 1945 98 100 1/2  
E.C. Cath. de Montréal 6 1937 102 103 1/2  
N.-Brunswick 5 1932 107 108  
Quebec 6 1932 107 108 1/2  
Ontario 4 1/2 1930 97 99  
I. du P.-Edouard 6 1947 106 107 1/2  
Quebec 6 1945 106 107 1/2  
Saskatchewan 6 1932 91 92 1/2

**Compagnies:**  
Abitibi 5 1933 27 1/2 29 1/2  
Beauharnois 6 1935 33 35  
Bell Telephone 5 1935 100 101 1/2  
B. C. Oil 5 1945 99 101 1/2  
B. C. Power 5 1930 97 98 1/2  
B. C. Power 5 1935 97 98 1/2  
B. C. Telephone 5 1930 95 97  
Calgary Power 5 1930 88 90  
Can. L. and P. 5 1949 88 91  
Can. Pac. 5 1932 82 84  
Can. Paper 6 1945 35 36  
C.P.R. 4 1/2 1944 80 82 1/2  
C.P.R. 5 1934 85 87  
C.P.R. 5 1934 89 91  
Can. Steamship 6 1943 21 24  
Can. Vickers 6 1947 52 54  
Dom. Square Bldg 6 1948 47 52  
Dom. Tr. 6 1948 68 72  
Duke Price Pow. 6 1936 83 85  
Famous Players 6 1943 82 84 1/2  
Gen. Tr. 6 1945 1948 76  
Fed. Grain 6 1949 76 78  
Gatineau Power 5 1936 81 83 1/2  
Gatineau P. 5 1936 82 84  
MacLaren Q. P. 5 1936 85 87  
McColl Frontenac 95 97 1/2  
Mont. C. & Mfg. 3 1/2 1947 100 102 1/2  
Mont. P. 5 1935 105 107 1/2  
M. L. H. and P. 5 1931 105 107 1/2  
M. L. H. and P. 5 1937 104 106 1/2  
Mont. Tram. 5 1935 79 81  
Mont. Tram. 5 1935 79 81  
Ottawa Valley Power 5 1930 100 102 1/2  
Power Corp. 5 1937 10 12 1/2  
Power Corp. 5 1937 10 12 1/2  
Prov. L. and P. 5 1946 102 104  
Quebec Power 5 1936 97 99 1/2  
Rolland Paper 5 1948 89 91  
Shaw. W. & P. 6 1937 96 98 1/2  
Shaw. W. & P. 5 1937 96 98 1/2  
Shaw. W. & P. 4 1/2 1970 79 81  
Smith H. 5 1/2 1933 83 85 1/2  
South C. P. 5 1935 96 98 1/2  
U.S. S. 5 1/2 1932 76 78  
West Kootenay Pow. 5 1936 99 101

**RENTES FRANÇAISES:**

4 1/2 1917	43 1/2
4 1/2 1918	47 1/2
4 1/2 1920	47 1/2
4 1/2 1922	47 1/2
4 1/2 1924	47 1/2
4 1/2 1926	47 1/2
4 1/2 1928	47 1/2
4 1/2 1930	47 1/2
4 1/2 1932	47 1/2
5 1/2 1919	33 37
5 1/2 1920	29 32 1/2
6 1/2 1921	29 32 1/2

## Cours des trusts fixes

Offre Dem.

Can. America Trust	2 1/2	3 1/4
Can. Inter. Trust	2 1/2	3 1/4
*Diversified Trust C	3 1/2	3 3/4
*Do. "D"	3 1/2	3 3/4
First All Can. Units	8 1/2	9 1/2
Do. 1945	6 1/2	7 1/2
*Independence Trust	2 1/2	3 1/4
Grouped Income Shares	4 1/2	5 1/4
*Quarterly Income Shares	1 3/4	2 1/4
*United Fixed	3 1/2	4 1/4
*United N. Y. Bank Trust	3 1/2	4 1/4
*"Un. Oil Trust"	3 1/2	4 1/4
North Am. T. S. nouv.	1 1/2	1 3/4
Do. 1933	2 1/2	2 3/4
Do. ancien	1 1/2	1 3/4
Cumulative T. S.	3 1/2	4 1/4
New Corp. T. S. Accum.	2 1/2	3 1/4
Do. Distrib.	2 1/2	3 1/4
Five-Year Fixed T. S.	2 1/2	3 1/4
Old Corp. T. S.	2 1/2	3 1/4

## Les rendements

**ACTIONS ORDINAIRES**

Div.	Div. Rend.
B. A. Oil "A"	80 14 5.71
B. C. Power "A"	100 24 24.00
Bell Telephone	6.00 113 5.31
Build. Prod. "A"	1.00 20 4.88
Calgary Power	6.00 125 5.34
Can. Mfg. Indus.	1.50 18 4.32
Can. North. Power	.80 18 2.25
Can. Bronze	.60 21 2.86
Can. Pac. Power	2.00 31 6.25
Dom. Bridge	3.00 30 6.00
Dominion Glass	5.00 89 5.62
Dominion Stores	1.20 20 5.00
Empire Textile	4.00 60 5.00
Imperial Oil	3.00 13 3.75
Imperial Tobacco	.32 11 3.61

**ACTIONS DE BANQUES**

Montréal	8.00 190 4.21
Nouvelle-Ecosse	12.00 275 4.28
Commerce	8.00 149 3.37
Royale	8.00 146 5.48
Can. Nationale	10.00 142 7.04

**ACTIONS DEMISES**

Dome	1.00 24 4.00
Hollinger	.75 12 4.00
(Extras compris)	1.25 12 4.00
Le Shores	1.00 17 5.71
(Extras compris)	3.00 44.50 6.75
McIntyre	1.75 41 4.27
Plyer	.50 12.00 5.00
Siscoe	1.25 15 4.54
Sylvanite	.05 1.67 3.00
Teck Hughes	.60 6.10 9.84
Walker Gooderham	1.00 17 5.71

**ACTIONS PRIVILEGIÉES**

Can. North. Power	7.00 90 7.74
Can. Bronze	7.00 96 7.23
Can. Pac. Power	6.00 63 9.23
Can. Inter. Trust	8.00 78 10.13
Can. Gen. Elect.	6.00 60 10.13
Can. Hyd. Elect.	6.00 60 10.00
Dom. Glass	7.00 115 6.29
Dom. Textile	7.00 115 6.29
Goodyear	7.00 107 6.54
Jamaica, P. T.	7.00 98 7.14
Mont. Cottons	7.00 100 10.00
Nat. Breweries	1.75 32 5.47
Ontario Power	7.00 125 5.67
Penmans	6.00 82 6.98
Power Corp.	6.00 52 11.43
So. Can. Power	6.00 75 8.06
Steel of Can.	1.75 34 5.14
Tuckett Tobacco	1.00 125 5.80
Walker Gooderham	1.00 17 5.71

## Documentation

**Bulletin, Banque Canadienne Nationale (janv.)**  
La situation économique — Le commerce extérieur — L'assemblée de la Banque — Etat financier — Le marché immobilier.

**Monthly Review, Bank of N. S. (janv.)**  
Quarterly survey of business conditions.

**The Italian Exporter (oct. 1933)**  
The Italian Paper Industry.

**Industrial Canada (janv.)**  
An industrial survey of Canada — Suggested means to accelerate recovery — Marked progress at port of Vancouver — Industrial news of the month — Export trade information — Exhibition Commission sets up a record — Produced-in-Nova Scotia campaign Exhibition of Canadian goods next month — Books and catalogues.

## Sur le Curb

(P. C.) — Les tendances étaient irrégulières sur le Curb ce matin. Soumis à une assez forte pression de vente, Hiram Walker a reculé de 1/2, tandis que Walkerville a légèrement fléchi. Distillers Seagrams, Imperial Oil, Beauharnois et Canada Bridge se sont légèrement améliorés.

Dans la section des mines, Sullivan a fléchi, tandis que Siscoe s'est amélioré.

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 471, rue St-François-Xavier, Montréal

Ouv.	Haut	Bas	Midi
300 Abitibi	1.85	1.75	1.75
200 Br. Am. Oil	1.85	1.75	1.75
160 Br. & Dist.	2.60	2.60	2.60
135 Brew. Corp.	8 1/2	8 00	8 1/2
35 Can. Malt.	2 1/2	2 1/2	2 1/2
200 Cons. Pap.	3 1/4	3 1/4	3 1/4
285 D. Corp. Sea.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
20 Ford	18 1/2	18 1/2	18 1/2
30 Home Oil	1.70	1.70	1.70
200 Int. Util. E.	1.10	1.10	1.10
180 Imperial Oil	13 1/2	13 1/2	13 1/2
25 Imp. Tobac.	11 1/4	11 1/4	11 1/4
215 Int. Petrol.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
115 Melchers A	14 3/4	14 3/4	14 3/4
28 Melchers B	11 1/2	11 1/2	11 1/2
350 Price Bros.	1.00	1.00	1.00
5 Page Hersey	60 1/2	60 1/2	60 1/2
25 City Gas	10 1/2	10 1/2	10 1/2
705 Walk. Good.	53 1/2	51 1/2	52 1/2
2105 Walk. Brew.	6 45	6 30	6 30

## Les cours moyens à Wall Street

New-York, 23. P. C. — La moyenne des cours de 30 principaux titres, d'après les compilations de Standard Statistics:

90	20	Cours
Invs. Ferro. Util.	107	96 7
Semaine dernière	97 7	96 7
Mois dernier	97 7	96 7
1 an dernier	97 7	96 7
1931	128 8	127 2
1928	127 1	127 1
Haut 1933-34	127 1	127 1
Haut 1932	127 1	127 1
Haut 1931	127 1	127 1
Bas 1931	60 0	60 0

## Marché des vivres

**Winnipeg**

Hier	Ouv.	Haut	Bas	Midi
68 1/2	68 1/2	68 1/2	68 1/2	68 1/2
69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2
69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2

**Chicago**

Hier	Ouv.	Haut	Bas	Midi
69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2
69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2
69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2

## Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Pair	Ouv.
Angleterre, liv. st.	\$4.86 2-3
France, franc	\$0.0392 0.635 1/2
Belgique, belga	0.1390 2/25
Italie, lire	0.0526 0.847
Suisse, franc	0.193 3132
Hollande, florin	0.402 6500
Espagne, peseta	0.193 1338
Suède, couronne	0.268 2865
Norvège, couronne	0.268 2540
Danemark, cour.	0.268 2256
Brésil, milreis	0.1196 0.873
Etats-Unis, dollar	\$1.00 15-16 P.
Allemagne, mark	0.2382 3830

## Bourse des mines

Cours fournis par la maison CRANG, BURKE & Co., 222, rue Notre-Dame ouest, Montréal

Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Armo	1.07	1.07	1.07
Max Oil	1.07	1.07	1.07
Armo	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Ashley	1.00	1.00	1.00
Braconite	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Barry Hollinger	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Base Metals	1.75	1.75	1.75
B. C. Pioneer	12.00	12.00	12.00
Robbo	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Castle Treth	55 1/2	55 1/2	55 1/2
Com. Peto	58	58	58
Conlugas	1.60	1.60	1.60
Dome Mines	33.50	33.50	33.50
Dom. Explorers	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Falconbridge	3.20	3.20	3.20
Granada	65	65	65
Hollinger	12.50	12.50	12.50
Homestead Oil	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Int. Nickel	22.60	22.60	22.60
Kirkland Lake	32 1/2	31 1/2	31 1/2
Macassa	2.29	2.25	2.25
Can. Malartic			

# LA SPORTIVE

## Le Canadien reçoit les Américains

Huit clubs seront à l'oeuvre ce soir dans la Ligue de Hockey Nationale et les amateurs montrealais auront l'avantage d'assister à un véritable tournoi au Forum lorsque le Canadien recevra la visite des Américains de Bill Dwyer.

Le Bleu Blanc Rouge sera de nouveau privé des services de Howie Morenz tandis que les New-Yorkais seront au grand complet mais comme les Habitants ont pu remporter la palme samedi soir dernier contre les Rangers sans le concours de leur fameux joueur de centre le géant Newsy Lalonde espère pouvoir répéter le même exploit contre les hommes de Bullet Joe Simpson.

Aurélien Joliat, Pit Lépine et Jack Riley seront probablement les hommes du Bleu Blanc Rouge à se mettre le plus en évidence et si Laroche n'a pas de malchance il devrait être capable de contribuer au succès de son équipe tout comme il l'a fait samedi alors qu'il enregistra deux points. Wildor manquait un peu de confiance mais grâce à ses exploits contre les Rangers le gars de Sorel se propose de se lancer constamment à l'attaque ce soir afin de pouvoir prendre Worters en défaut ou aider ses coéquipiers à lever la rondelle dans les filets des Américains. Notre défense et Lorne Chabot ont pris sur eux le soin d'arrêter les attaques des visiteurs et de bloquer tous les lancers qui seront faits vers les filets du Canadien. Chabot tient à obtenir un autre blanchissage et il compte y réussir.

Les Maroons de Montréal ont une lourde tâche sur les bras ce soir car ils s'attaquent aux Leafs à Toronto mais le gérant Gagnon croit pouvoir faire aussi bien que le Canadien et il croit en la possibilité d'une victoire pour ses protégés. Les deux autres parties au programme seront disputées à New-York et à Boston. Les Sénateurs visitent les Rangers tandis que les Bruins croiseront le fer avec les Ailes Rouges de Détroit.

Americains	Canadien
1—Worters	but Chabot—1
2—Dutton	def. S. Mantha—2
3—Brydge	def. Carson—3
4—Himes	centre Lépine—3
5—Martin	avant Gagnon—5
6—McVeigh	avant Joliat—4
7—Substituts	Americains: 4
8—Murray	5—Doran; 9—Conn; 10—Klein; 14—Jackson; 15—Burke; 16—Picketts; 6—Gracie; 12—Chapman.
9—Canadien	6—G. Mantha; 8—Laroche; 10—Burke; 11—Bourgault; 12—Mondou; 14—Riley; 16—Godin; 17—Portland.

## LE HOCKEY RESULTATS

HER	Ligue Junior
St-François 4, McGill 3	
Victoria 3, Canadien 2	
St-François 4, D. D. 3	
St-Dominique 3, N. D. G. 2	
U. de M. 2, St-Lambert 2	
Montréal 0, McGill 0	
Chivaliers de C. 4, L. R. N. 3	
Savaria 4, Club de l'Est 0.	

PROGRAMMES	CE SOIR
Ligue Nationale	Americains
Ottawa à Rangers	Ottawa à Rangers
Montréal à Toronto	Montréal à Toronto
Détroit à Boston	Détroit à Boston
Ligue Canadienne	Ligue Canadienne
Boston à Québec	Boston à Québec
Ligue Internationale	Ligue Internationale
Cleveland à Buffalo	Détroit à Windsor
Ligue Junior M-Royal	Verdun vs Chambré
Valois vs Westmount	Crane vs St. Albans.

## LE CLASSEMENT DES EQUIPES

Ligue Nationale	Section Canadienne	G	P	C	Pts
Toronto	11	2	6	102	50
Canadien	11	2	4	50	26
Maroons	8	11	5	59	24
Americains	8	11	5	59	24
Ottawa	8	14	5	67	21

## C. Conacher mène chez les compteurs

Les statistiques publiées hier soir par le président Calder de la Ligue Nationale indiquent que les joueurs du Toronto mènent chez les compteurs de ce circuit professionnel avec Charlie Conacher en première place et Joe Primeau en deuxième position. Frank Boucher, des Rangers, vient immédiatement après, tandis qu'Aurélien Joliat, du Canadien, Harvey Jackson, des Leafs, sont sur un pied d'égalité pour la troisième place.

Dans le département des punitions, Joe Primeau et Frank Boucher se font remarquer par leur jeu loyal. Tandis que Primeau n'est pas allé au pénitencier une seule fois, Boucher n'y a passé que deux minutes.

Parmi d'autres bons compteurs qui n'ont presque pas subi de punitions, on remarque Doraty et Sands, de Toronto, McVeigh, des Amers, Gotschell, de Chicago, Oliver, de Boston, avec chacun deux minutes, et Cooney Weiland, de Détroit, avec aucune.

A l'autre bout cependant, Red Horner, des Leafs, règne sans crainte d'être dépassé. Il a passé exactement 95 minutes au pénitencier, tandis que le deuxième, Lionel Conacher, des Hawks, n'a que 51 minutes.

Voici le classement officiel:

SECTION CANADIENNE		B.	A.	P.	M.
Conacher, Toronto	19	9	26	12	0
Joliat, Canadien	12	9	21	2	0
Jackson, Toronto	10	10	24	14	0
Shannon, Toronto	6	13	19	6	0
Kaminsky, Ottawa	6	13	19	6	0
Clancy, Toronto	4	14	18	4	0
Smith, Montréal	6	11	17	6	0
Shannon, Toronto	6	11	17	6	0
Himes, Américain	6	9	15	4	0
Northcot, Montréal	7	14	21	7	0
Cotton, Toronto	6	8	14	21	0
Blair, Toronto	8	8	13	22	0
H. Kirena, Toronto	8	5	13	22	0
Doraty, Toronto	7	6	13	22	0
McVeigh, Américain	7	6	13	22	0
D. Roche, Ottawa	8	4	12	22	0
Sands, Toronto	8	4	12	22	0
Finningan, Ottawa	7	5	12	22	0
Robinson, Montréal	3	9	12	13	0
Thompson, Montréal	5	11	12	13	0
Laroche, Canadien	5	6	11	23	0
Boll, Toronto	5	6	11	23	0
Martin, Amér.	8	3	11	23	0
Rouby, Ottawa	5	6	11	23	0
Day, Toronto	5	6	11	23	0
Gagnon, Canadien	5	8	11	23	0
Levis, Américain	2	9	11	23	0
Green, Américain	7	3	10	14	0
Mores, Canadien	5	5	10	14	0
Klein, Américain	4	6	10	14	0
Voss, Ottawa	3	7	10	14	0
Ward, Montréal	2	7	9	22	0
Riley, Canadien	3	3	8	22	0
Horner, Toronto	5	3	8	22	0
Blanco, Montréal	4	4	8	22	0
Jackson, Américain	4	4	8	22	0
Carson, Canadien	3	4	7	18	0
Ericks, Américain	3	3	6	18	0
Hollett, Ottawa	3	3	6	18	0
Mondou, Canadien	3	3	5	11	0
W. Kirena, Montréal	2	3	5	11	0
Bailey, Toronto	2	3	5	11	0
Lépine, Canadien	3	1	4	26	0
Shields, Ottawa	3	1	4	26	0
McKenzie, Montréal	2	2	4	26	0
G. Mantha, Canadien	2	2	4	26	0
Wasnie, Ottawa	1	3	4	15	0
Bryson, Montréal	1	3	4	15	0
Saunders, Ottawa	1	3	4	15	0
Burke, Canadien	0	4	4	18	0
Patterson, Amér.	0	3	3	8	0
Baynes, Montréal	0	3	3	8	0
Graham, Montréal	2	1	3	10	0
Griffin, Canadien	2	1	3	10	0
Bourgeois, Canadien	2	1	3	10	0
Picketts, Amér.	2	1	3	10	0
Leduc, Ottawa	1	2	3	10	0
Cox, Ottawa	2	0	2	4	0
Wieland, Montréal	1	1	2	4	0
Wentworth, Montréal	1	1	2	4	0
Evans, Montréal	1	0	1	11	0
Cook, Ottawa	2	0	2	0	0
Gracie, Américain	2	0	2	0	0
Calm, Montréal	1	0	1	0	0
Murray, Américain	0	1	1	0	0
Kalish, Montréal	0	1	1	0	0
Duguid, Montréal	0	1	1	0	0
Chapman, Américain	0	1	1	0	0
Dutkowski, Américain	0	1	1	0	0
Bowman, Ottawa	0	1	1	0	0

## SECTION AMERICAINNE

Boucher, Rangers	8	16	24	0
Berry, Boston	12	7	19	6
Stewart, Boston	10	9	19	40
Cottaris, Chicago	9	9	18	2
Sorrell, Détroit	11	6	17	4
Dillon, Rangers	4	13	17	4
Aurie, Américain	8	7	15	23
Thompson, Chicago	8	8	16	15
Carson, Détroit	8	7	15	23
W. Cook, Rangers	8	7	15	23
Lamb, Boston	8	7	15	23
Murdoch, Rangers	10	3	13	12
Wetland, Détroit	5	8	13	2
Conacher, Chicago	5	7	12	2
Oliver, Boston	5	7	12	2
Keeling, Rangers	10	1	11	14
Goffellow, Détroit	6	5	11	28
Lamb, Boston	6	5	11	28
Wiseman, Détroit	3	8	11	9
Romnes, Chicago	3	8	11	9
Emma, Détroit	5	5	10	13
Lewis, Détroit	5	5	10	13
Pettenger, Détroit	2	8	10	4
Couture, Chicago	5	4	9	6
Eastie, Boston	5	4	9	6
Cook, Chicago	3	5	8	2
A. Smith, Boston	3	5	8	2
Gracie, Boston	3	5	8	2
Clapper, Boston	2	6	8	16
E. Selbert, Rangers	4	2	6	12
Leswick, Chicago	1	5	6	2
Chapman, Boston	2	4	6	6
Ripley, Rangers	2	3	5	12
Amundson, Rangers	2	3	5	6
Coulter, Chicago	3	1	4	22
March, Chicago	3	1	4	22
Starr, Détroit	3	2	4	4
Kendall, Chicago	3	0	3	0
A. C. Siebert, Boston	2	1	3	6
Abb, Boston	2	1	3	6
Sheppard, Chicago	1	2	3	4
Young, Détroit	2	0	2	22
McGregor, Boston	2	0	2	9
Shore, Boston	1	1	2	32
Johnson, Rangers	1	1	2	40
Jenkins, Chicago	0	2	2	28
Clapper, Boston	0	2	2	28
Puae, Rangers	0	2	2	17
Heller, Rangers	0	2	2	15
Dutkowski, Boston	0	1	1	4
Hitchman, Boston	0	1	1	4
Marker, Détroit	0	1	1	2
Robertson, Détroit	0	1	1	12
Gross, Chicago	0	1	1	6
McFayden, Chicago	0	1	1	6
Smilie, Boston	0	1	1	4
Goldsworth, Chicago	0	1	1	4
Patterson, Boston	0	1	1	2

## Mont-Saint-Louis victorieux

Après avoir essuyé une défaite à 3 aux mains du Westmount Rangers, le Mont-Saint-Louis Jr. prit sa revanche, dimanche le 21, triomphant cette fois par le résultat de 2 à 1.

Les points furent enregistrés par Cardinal et Harvey sur passes de Choquette.

## La première défaite du Canadien

Le club Victoria est actuellement en première position dans le classement des clubs de la Ligue Junior car hier soir les Vics ont remporté la victoire par 3 à 2 sur le Canadien dans une joute intéressante et rapide.

Dans la première partie à l'affiche, au Forum, le Saint-François-Xavier a vaincu le McGill par 4 à 3 et les étudiants sont maintenant en dernière place sur un pied d'égalité avec leurs rivaux d'hier.

Le Canadien en était à sa première défaite de la saison hier soir mais les Vics durent se dépêcher sans compter pour faire subir l'échec au Bleu Blanc Rouge et c'est grâce à l'avance prise à la période initiale si le club anglais a pu vaincre les Habitants de Bill Brousseau.

Composition des équipes:

St-François. — but, Bouvré; défenses: Marchand et Raymond; centre, Martin; ailes, Belzil et Valois; subs: Gagnon, Lachapelle, Monahan, Roy et Radey.

McGill. — but, Paucard; défenses: Dickinson et Probert; centre: Kerrigan; ailes: Grier et McLernon; subs: Kennedy, Grossman, O'Brien, Kerr, Long et McDonald.

Première période

1. St-Frs.: Raymond ..... 6.17
2. McGill: McLernon ..... 11.25
3. St-Frs.: Mundy ..... 15.25

Punitions: Raymond, Probert, M. Laroche 2, O'Brien.

Deuxième période

4. McGill: Probert ..... 5.45
5. McGill: O'Brien ..... 15.06

Punitions: Kennedy et Probert.

Troisième période

6. St-Frs.: Lachapelle ..... 3.35
7. St-Frs.: Lachapelle ..... 15.34

Victoria. — but: McLeod; défenses: Orlandi et Brosseau; centre: Neville; ailes: L. Laroche et Desroches; subs: Adamson, Lane, Lofus, Bertrand, Macey, Quinn et Duchrocher.

Canadiens. — but: Bourque; défenses: Carignan et Lafontaine; centre: Malenfant; ailes: Duff et Bourdeau; subs: Fortin, Rang, Bergeron, Archambault, Dupont et Paquin.

Première période

1. Victoria: Desroches ..... 3.35
2. Victoria: L. Laroche ..... 9.35
3. Victoria: Neville ..... 13.12

Punitions: Orlando, Carignan, Archambault et Fortin.

Aucun point.

Punitions: Duchrocher, Orlando.

Troisième période

4. Canadiens: Archambault ..... 7.29
5. Canadiens: Bergeron ..... 9.30

Aucune punition.

## Ch. de Colomb et Savaria gagnent

Un millier d'amateurs ont été témoins des joutes de la Ligue de l'Est, hier soir, à l'Académie Rousin alors que les Chevaliers de Colomb sortis victorieux du Lapointe-Roy-Lelièvre par 4 à 3 dans la première rencontre et cela grâce aux nombreuses punitions infligées aux vaincus tandis que dans la deuxième partie le Savaria a infligé un blanchissage au club de l'Est par 4 à 0.

Deux accidents, qui n'auront pas de conséquences cependant, ont marqué la soirée. Le gardien de but des Chevaliers, le jeune Rivard, a attrapé un coup de bâton sur la tête au milieu d'une échauffourée près de ses filets. Il est revenu après cinq minutes de repos. Le jeune Lacroix a été la victime de l'autre accident. Il est tombé inconscient dans l'autre match, après une dure mise en échec par Taupier.

Alignement des équipes: Lapointe-Roy-Lelièvre: Buts: Granger; défenses: Jackson et Richards; centre: Jobin; ailes: P. Lafrance, Bertrand. Substituts: Lamontagne, Forbes, Deschamps, David, Lord, F. Dumais, Galipeault.

Chevaliers de Colomb: Buts: Rivard; défenses: Bolduc et Arsenault; centre: Larose; ailes: Kelly et Walker. Substituts: Poitras, Guibord, Day, Gratton, Caron, Paradis, Laurent, Vinette.

Première période

1. Chevaliers, Vinele-Poitras 2.00
2. Chevaliers, Caron-Walker. 15.00

Punitions: Poitras, Lafrance.

Deuxième période

3. Chevaliers, Gratton-Walker 4.30
4. L.-R.-L., Galipeault ..... 16.00

Punitions: Séguin, Jackson (2), Walker, Galipeault.

Troisième période

5. L.-R.-L., Jackson ..... 5.30
6. Chevaliers, Poitras ..... 7.00
7. L.-R.-L., Archambault.

Lafrance 18.00

Savaria — Buts: Girard; défenses: Dionne et Renaud; centre: St-Laurent; ailes: Thibodeau et Héroux. Substituts: Laroche, Desbiens, Goulet, Beaumont, Taupier.

Punitions: Lafrance, Jackson 2.

Club de l'Est: Buts: Boucher; défenses: Dupras et Rolland; centre: Coony; ailes: Dubois et Alard. Substituts: Sauvé, Lacroix, Dubuc, Lavoie et Johnson.

Aucun point.

Punition: Allard.

Deuxième période

1. Savaria, Desbiens ..... 0.20
2. Savaria, Beaumont.

Troisième période

3. Savaria, Laroche-Cook ..... 14.00
4. Savaria, Desbiens-Taupier 6.00

Punitions: Lavoie, Dupras (majeure 5 m.).

Arbitres: Hédge Gervais et Arthur Prince.

## St-Dominique et McGill vainqueurs

Les amateurs qui ont assisté au programme hebdomadaire de la ligue de la Cité et du District, à l'Arena Mont-Royal, hier soir, ont été témoins de trois joutes intéressantes et contestées. Dans la partie initiale le Saint-Dominique a vaincu le Notre-Dame de Grâce par 3 à 2, tandis que dans la joute suivante, les équipes de l'Université de Montréal et Saint-Lambert ont annulé s'es terminée par un résultat de 3 à 0 en faveur du McGill, sur le Montréal-Ouest.

Le McGill est maintenant en tête de la ligue avec l'avantage d'un point sur les clubs Saint-Lambert et Notre-Dame de Grâce, qui sont égaux pour la deuxième place.

Composition des équipes:

N.D.G. — Buts: A. Wilson; défenses: Mitchell et Flannigan; avants: Clayton, Armstrong, Wilson; substituts: Boyle, L. Wilson, McRobie, Duguid, Westman.

Saint-Dominique: Buts: Lamb; défenses: Neneby, Glosson; avants: Barrington, Fogarty, W. Garon; substituts: Mage, W. Marley, J. Marley, Callaghan, Carroll, Foley, Farnum, A. Garon.

Première période

Pas de point.

Punition: McRobie.

Deuxième période

1. N.D.G., Clayton-F. Wilson 10.31

Punitions: Glosson, Barrington.

Troisième période

2. N.D.G., L. Wilson ..... 2.30
3. St-Dominique, W. Morley ..... 5.10
4. St-Dominique, Barrington, 9.50
5. St-Dominique, Fogarty ..... 12.50

Punitions: Flannigan, Duguid, Fogarty, Neneby.

McGill — Buts: Tennant; défenses: Létourneau, Byrne; avants: Carsley, Elwood, McDuff; substituts: Tait, Gorman, Ebbitt, Wigle, Crawford.

Montréal-Ouest: Buts: Read; défenses: Bedbrooke et Hall; avants: Ireland, Taylor, Johnston; substituts: J. Burke, S. Burke, Richardson, Desrosiers, Webb, Good, Dugan.

Première période

1. M.-O., L. Burke-J. Burke ..... 3.50
2. M.-O., L. Burke-Good ..... 14.10

Punition: Bedbrooke.

Deuxième période

3. M.-O., Bedbrooke ..... 1.02

Punitions: Elwood (majeure); J. Burke (majeure); Ebbitt, Bedbrooke, Good.

Troisième période

Pas de point.

Punition: Brian.

U. de Montréal: Buts: Barsalou; défenses: Fabien, Berthiaume; avants: Dufour, Demers, Barbeau; substituts: Auger, Pothier, Letendre.

Saint-Lambert: Buts: St-Onge; défenses: Palmer, Bennett; avants: Weir, Bélar, Wynn; substituts: Macey, Baillie, Hamilton, Bay

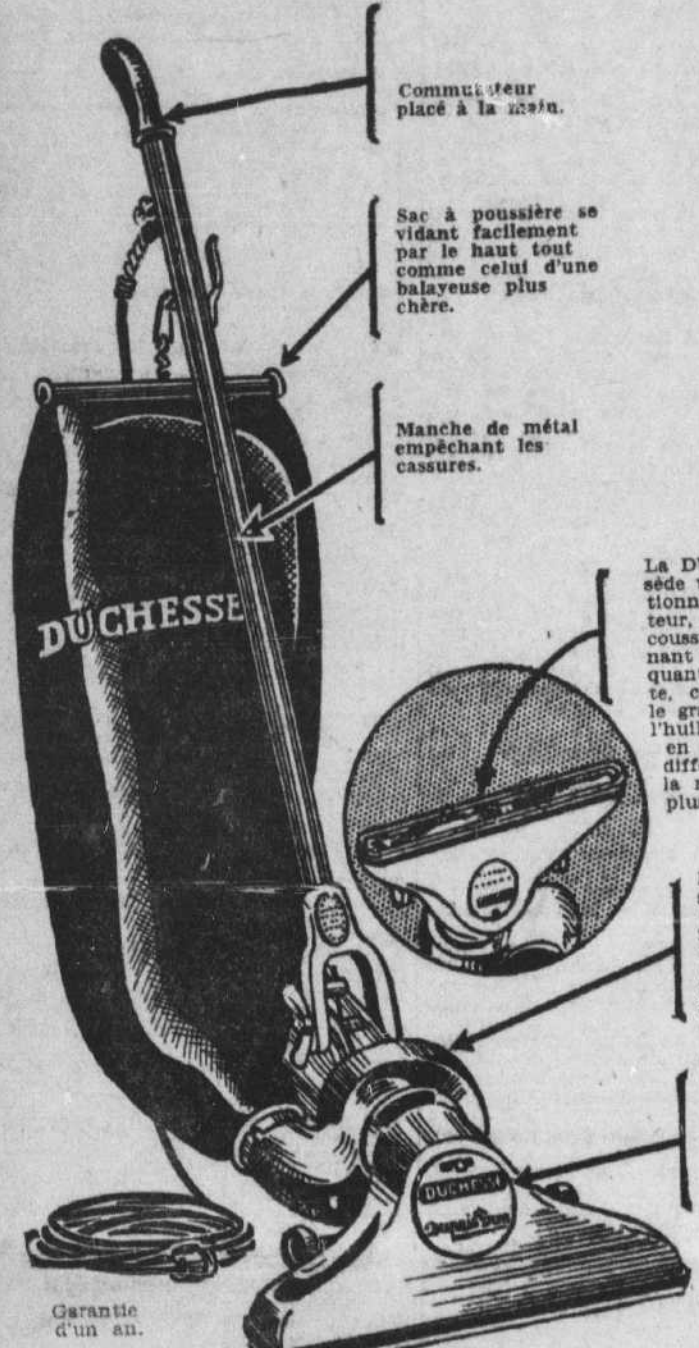
ENTRE ECLIPSE CHEZ DUPUIS

Nous n'offrons ici que de la coutellerie de haute qualité à bas prix

Une balayeuse électrique de haute qualité à un prix populaire

2.50 COMPTANT solde en 12 paiements mensuels de 2.75 chacun.

la "Duchesse" \$ 33



Cette balayeuse électrique LA DUCHESSE comporte les perfectionnements les plus avancés en fait de balayeuse moderne. Elle rend des services considérables à de nombreuses maîtresses de maison et vous ne pourriez vous priver plus longtemps d'un appareil aussi perfectionné quand le coût est aussi minime. Nettoie non seulement les tapis mais aussi automobiles, etc. C'est la balayeuse la plus complète et la plus efficace pour le foyer.

Coutellerie "Prestige" Wm. A. Rogers

à triple placage offerte à moitié prix. C'est la qualité de placage d'argent le plus épaisse qui soit fabriquée par cette maison. Notez les prix réduits de moitié et venez chez DUPUIS DEMAIN profiter d'une offre aussi avantageuse.

.79

Salières et poivrières sur support chandeliers, hauteur 6 1/4" (paire) vases à fleurs, hauteur 9 1/4" (paire) — bonbonnières sur pied — 6 fourchettes à salade ou gâteau — couteaux à pain, manche en xylonite blanc ou de couleur.



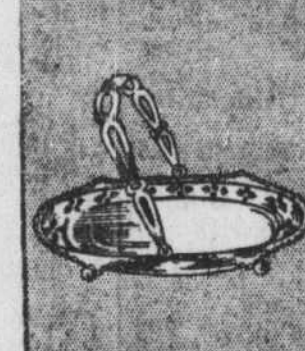
1.49

CORBEILLES à pain solidement plaquées argent — Plateau à noix, intérieur en verre — casserole en verre nuancé vert, monture argent. Bonbonnière sur pied, beurrier en argent, grand modèle, service à console (3 pièces) en argent. Beurrier avec couvercle.



1.19

Saladiers en verre, avec fourchette et cuiller. Corbeille à gâteaux avec anses — beurrier argent E.P.N.S., intérieur en verre, couvercle de métal plaqué argent. Salières et poivrières avec anses — hauteur 6 1/2 pouces. Dans une boîte.



Dupuis Frères

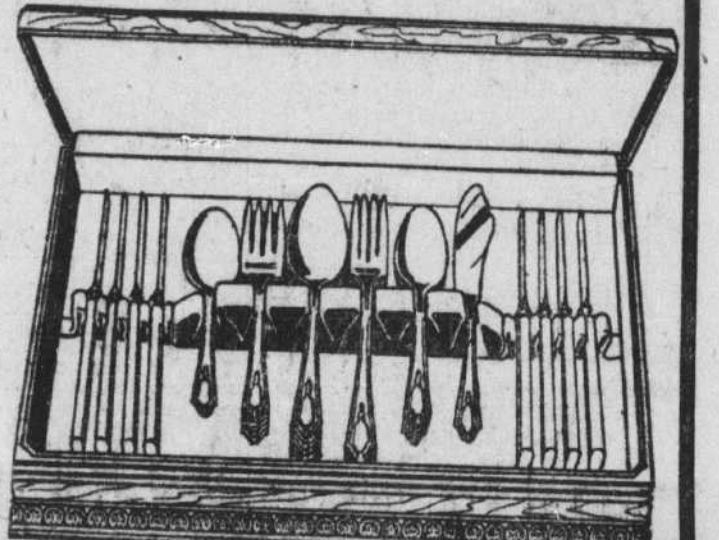
ALBERT DUPUIS, président. ARMAND DUPUIS, sec.-trés. A.-J. DUGAL, s.-g. et dir.-gér.

Table listing various silverware items and their prices, such as 'Cuillers à thé, douz. 5.00' for 1.25.



Coutellerie superbe

Table listing silverware sets and their prices, such as 'Coutellerie de 26 pièces. Prix ord. 34.00' for 16.50.



La disparition des taudis

La motion Auger au conseil municipal

Le conseil municipal a adopté hier la motion suivante proposée par M. Henry-L. Auger, échevin de Saint-Jacques, et appuyée par M. l'échevin Dupuis: Attendu que l'hygiène et la santé publique exigent la disparition des taudis en la cité de Montréal; Attendu que le public en général est favorable à cette amélioration; Attendu que la disparition des taudis et leur remplacement par des logements salubres donneraient de l'ouvrage à un grand nombre de chômeurs; Attendu qu'un moyen pratique de les faire disparaître sans ôber les citoyens par de nouvelles taxes serait d'encourager, par des prêts gratuits ou à un taux relativement bas, leurs propriétaires à les démolir et les remplacer par des logements salubres; Attendu que la disparition des taudis intéresse non seulement la cité de Montréal, mais aussi la province et le pays en général; Attendu que les gouvernements

fédéral et provincial devraient coopérer à cette oeuvre d'assainissement;

Attendu qu'une législation en ce sens devrait être demandée aux autorités compétentes;

Proposé par l'échevin Auger, appuyé par l'échevin Dupuis, 10.— Que les gouvernements fédéral et provincial soient priés de passer une législation favorisant la démolition des taudis, en la cité de Montréal, et leur remplacement par des logements ouvriers et salubres;

20.—Que le parlement de cette province et le parlement fédéral soient priés d'édicter, à leur prochaine session, une législation autorisant la cité de Montréal à faire des prêts gratuits ou à un taux d'intérêt le plus bas possible aux propriétaires qui démoliraient leurs taudis et les remplaceraient par des logements salubres pour être loués à un prix aussi bas qu'actuellement;

30.—Que les gouvernements fédéral et provincial soient priés de coopérer à la démolition des taudis et à leur remplacement par des logements salubres ou aux prêts ci-dessus mentionnés dans la proportion d'un tiers chacun.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir" 430 Notre-Dame est, Montréal.

Adoption de 16 rapports

Une pension annuelle de \$600 à l'ex-capitaine détective Adolphe Tremblay

Au début de la séance d'hier le conseil municipal, après avoir disposé des communications, a adopté les 16 rapports que présentait le comité exécutif. Les quatre premiers comportaient le vote de crédits pour payer les indemnités accordées par la Commission des services électriques de Montréal pour l'expropriation du matériel aérien de la Dominion Electric Protection Co., dans le district no 18b (\$238,48), et dans le district 12 (\$1,607,33), et de la Montreal Light, Heat and Power Cons., dans le district no 12 (\$1,265,41 et \$55,461,53).

Les autres rapports étaient aux fins suivantes: Crédit de \$12,500 pour le paiement du quatrième et dernier versement de la souscription de \$50,000, votée à l'hôpital Notre-Dame; Crédit de \$4,341.95 afin de payer un compte de la cité d'Outremont pour taxes municipales et scolaires sur les propriétés que la cité possède dans la cité d'Outremont; Payer un compte de la cité de Westmount, au montant de \$8,227.72 pour diverses taxes dues sur les propriétés que la cité de Montréal possède dans la cité de Westmount;

Renouveler le contrat entre la cité et l'hôpital Alexandra, au sujet de l'hospitalisation et du traitement des malades contagieux; Approuver deux projets de contrats en faveur de M. S. Colivas, pour la vente de rafraîchissements, etc., au nouveau chalet érigé sur le sommet du Mont-Royal; et la vente de journaux, cigares, etc., à la vespaïenne située au coin des avenues du Parc et Mont-Royal;

Approuver un acte de mainlevée par lequel la cité libère un lopin de terre appartenant à Dame Stanislas Jarry et borné au nord par le chemin de la Côte St-Michel, au sud par une rue projetée à l'est par la rue Raoul et à l'ouest par la rue Chambord, d'une superficie de 228,719 pieds carrés; Autoriser l'exécution de certains travaux supplémentaires estimés à \$40,000 relativement à la construction de l'égout collecteur de la rivière St-Pierre;

Payer à M. J. Benoit une somme de \$131.61 en règlement de sa réclamation pour intérêts sur l'indemnité qui lui a été accordée dans l'expropriation de sa propriété pour l'ouverture de la rue Persilliers;

Accorder une pension annuelle de \$600 à l'ex-capitaine-détective Adolphe Tremblay. Autoriser M. J. Lorange à exécuter certains travaux additionnels relativement à la construc-

tion de partie de l'égout collecteur du nord.

Accorder à The Belmont Construction Co., Ltd, le contrat pour la construction de la quatrième partie de l'égout collecteur Mont-Royal, au prix total approximatif de \$171,274, et de voter à cette fin un crédit de \$280,000.

A l'effet d'accorder à Anglin-Norcross Corp., Ltd, le contrat pour la construction de la cinquième partie de l'égout collecteur Mont-Royal, au prix total approximatif de \$177,346.46, et de voter à cette fin un crédit de \$285,000.

M. Millette réélu à Valleyfield

Valleyfield, 23 — M. Philorum Millette a été réélu maire de Valleyfield, ayant obtenu une majorité de 869 voix sur son adversaire, M. Noël-A. Ostiguy. Dans le quartier Bellefleur, M. Charles Thivierge a été élu échevin à une majorité de 50 voix sur M. Adélar Touchette, et M. Léopold Ladérouette a défait M. Arthur Barrette, dans le quartier Champlain, par une majorité de 30 voix. Les huit autres membres du conseil municipal avaient été élus par acclamation.

L'Union des citoyens

Ce soir, à 8h. 30, à l'Hôtel Place Viger, assemblée du conseil central de l'Union des citoyens de Montréal. Les présidents et les secrétaires des différentes ligues de propriétaires et de citoyens sont invités.

Sir Robert ne peut aller à Londres

Ottawa, 23 — Sir Robert Borden, à cause de son mauvais état de santé, a dû refuser l'invitation de faire une conférence à la radio à Londres, invitation que lui avait faite sir John Reith, directeur général de la British Broadcasting Corporation. Sir Robert Borden devait parler vers la fin du mois d'avril, à Londres.

Coiffeurs pour dames

Québec, 23. — L'Association professionnelle des Coiffeurs pour Dames de la province de Québec, donne avis dans la Gazette Officielle qu'elle présente un bill à la Législature pour réglementer la profession, exiger une licence, fixer des conditions, réglementer l'apprentissage, fixer un tarif et un salaire minimum, réglementer l'annonce et les démonstrations, ordonner la fermeture des salons, le soir et la dimanche, etc., en tout ce qui a trait à la profession. La Ville de Hampstead annonce qu'elle fera modifier sa charte pour pouvoir évaluer à raison de \$1,000 l'arpent les terrains de golf

Motions de M. Duplessis

Québec, 23. (D.N.C.) — Le chef de l'opposition qui a si souvent parlé des dettes d'honneur à l'égard des institutions de charité et de bienfaisance, l'an dernier, continue à s'intéresser au sort de ces institutions s'il faut en juger par les motions qu'il vient d'inscrire au feuilleton de la Chambre. M. Duplessis veut d'abord savoir à combien s'élève la contribution du gouvernement et des municipalités en vertu de la loi de l'Assistance publique depuis juillet 1931. Il demande aussi la production des arrêtés ministériels au sujet des octrois aux hôpitaux et aux hospices. Le leader de la gauche veut connaître exactement ce que les municipalités fournissent pour les hôpitaux, hospices, orphelinats, asiles d'aliénés, refuges, etc.

Réélu maire de Sorel

Sorel, 23 — M. le docteur Robidoux a été réélu pour la septième fois hier maire de la ville de Sorel, par une majorité de plus de 600 voix.

Les conseillers municipaux sont: Joseph Cotnoir et Dollard Ferland, qui entreprennent respectivement leur septième et troisième termes. Les adversaires étaient les suivants: Victor-Emmanuel Beaubien (Robidoux); Paul Duffault (Cotnoir) et Jim Cretz (Ferland).

Cercle Plessis

Demain, mercredi, le Cercle Plessis, de l'A. C. J. C., tiendra son assemblée régulière dans son local habituel. M. Fernand J. Boucher traitera le sujet suivant: "La spéculation doit-elle être conseillée au grand public?"

Les membres sont priés d'assister à cette réunion.

Pour les bouchers

M. l'échevin Fortin a imposé l'ajournement à la motion suivante, qui a été présentée au conseil hier: Proposé par l'échevin Garon, appuyé par l'échevin Lalancette, que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'amender les règlements des marchés de façon à ce qu'il soit permis aux bouchers y tenant des étals de vendre de la volaille.

Le cours de M. Dombrowski

Demain soir, à 8 heures 15, à l'Université de Montréal, M. Henri Dombrowski, professeur de littérature française, poursuivra la série de ses conférences publiques sur la poésie lyrique en France au 19e siècle. Il parlera d'Alfred de Vigny, poète et philosophe. Le public est invité.

Situation menaçante

Tension entre les Etats-Unis et le Japon et entre le Japon et la Russie — Facteurs de péril — Un article d'Edouard Herriot

Paris, 22 (S.P.A.) — Dans un article que publie l'Agence économique et financière, l'ex-premier ministre Edouard Herriot écrit que la situation politique est menaçante en Extrême-Orient. D'après M. Herriot, la question du chemin de fer de l'Est chinois, que le Japon projette d'acheter de la Russie, pose un problème qui peut affecter la paix. D'autre part, continue M. Herriot, le Japon observe la politique des Etats-Unis, surtout en ce qui a trait aux armements navals. Il y a indubitablement tension entre les Etats-Unis et le Japon d'un côté, entre le Japon et l'Union soviétique de l'autre.

M. Herriot voit un facteur de péril dans le fait que le Japon est très peuplé. Il exprime l'opinion que les militaristes et les exportateurs japonais sont d'autres facteurs de péril. La France, affirme-t-il ensuite, ne s'imisce pas dans ces difficultés, mais elle est prête à offrir ses bons offices.

M. Herriot toutefois, fait remarquer qu'en envoyant dans l'Atlantique leur flotte du Pacifique les Etats-Unis se sont trouvés à diminuer un peu la tension.

Tokio, 22 (S. P. A.) — On croit que dans le discours qu'il prononcera à l'ouverture du Parlement, demain, le premier ministre, M. Koki Hirota, exprimera la conviction que les Etats-Unis finiront par reconnaître que le Japon assure la paix et l'ordre en Extrême-Orient. On pense aussi que M. Hirota dira qu'il y a amélioration des relations entre le Japon et les Etats-Unis.

Au Gesù

COMEDIE DE RENE BENJAMIN

L'occasion des jours gras ou donnera pour la première fois à Montréal, sur la scène du Gesù, la comédie de Benjamin Il faut que chacun soit à sa place.

Cette pièce en trois actes dont le titre indique assez le thème est une belle fantaisie d'esprit très français.

La distribution est nombreuse. C'est pourquoi, pour ce spectacle de élèves, on s'est assuré le concours des meilleurs interprètes parmi les Anciens du Gesù: MM. Mercure, David, Sutton, Fortier, Amicrault, et Bouvier tiendront les premiers rôles.

Les enfants aux théâtres

Une lettre du cercle d'études sociales Le Caron au chef Dufresne

Le Cercle d'études sociales Le Caron a envoyé la lettre suivante au directeur de la police de Montréal: M. Fernand Dufresne, Directeur de la police, Hôtel de ville, Montréal.

Le Cercle d'études sociales Le Caron, à sa dernière réunion tenue le 15 janvier courant, a protesté à l'unanimité contre l'admission des enfants aux théâtres ou salles de vues. Il attire spécialement votre attention sur les entrées d'enfants au Midway, rue St-Laurent, près de Ste-Catherine, et au Rosemont, rue Masson.

Nous espérons que pour éviter un nouveau désastre comme au Laurier-Palace, vous verrez à faire observer la loi. Copie de cette lettre a été envoyée au président du comité exécutif, M. Gabias, ainsi qu'aux journaux.

Bien à vous, Le Cercle d'études sociales Le Caron. Ed Boisclair, secrétaire, 1685 rue de l'Eglise, Côte St-Paul, Montréal.

Hommes d'affaires et propriétaires du nord

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE, LE JEUDI SOIR

L'assemblée générale annuelle de l'Association des hommes d'affaires et des propriétaires du nord aura lieu le jeudi, 25 janvier, à 8 heures 30 du soir, dans la grande salle de l'Ecole Morin, 6521, rue Saint-Denis.

Ordre du jour: rapport du président, rapport du trésorier, élections.

Seuls les membres en règle de l'Association des hommes d'affaires et des propriétaires du nord seront admis. Ceux qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation de l'année courante devront la payer dès l'entrée.

Un contrôle très rigoureux sera exercé à la porte de la salle de l'Ecole Morin, où ne pourra pénétrer aucune personne étrangère à l'Association.

"John chez les cigales"

"John chez les cigales", c'est le titre du prochain feuilleton du "Devoir". Ne manquez pas de le lire.

Les raisons d'épargner



Pour l'instruction de votre enfant, une somme régulière déposée en banque, mois après mois, de la naissance à l'âge de la fréquentation scolaire, vous mettra en mesure de lui assurer l'éducation dont il a besoin pour faire un succès de sa vie.

L'épargne implique le renoncement d'une satisfaction présente, en vue d'une plus grande jouissance dans l'avenir.

Astreignez-vous à l'économie. L'avenir sera ce que vous l'aurez fait. Déposez régulièrement à

La Banque Provinciale du Canada

Sir Hormisdas Laporte, K.B., C.P. Président. Chs-A. Roy, Gérant Général.